

BLONAY P.05

Des minages sont prévus au centre du village



T. Valenti

AIGLE P.07

Dessinateur des Schtroumpfs au créneau

VEVEY P.15

Nouveau duo à la tête des Éditions de l'Aire

CHABLAIS P.09

Le projet d'école inclusive DUO va de l'avant à Roche

Riviera Chablais

Hebdo

Adobe Stock



À Bex, Point Jazz fait revivre les grandes heures du jazz et interroge sur la place de la culture dans la presse locale.

Page 16

Pub

07.03 - 06.04.2025

Réalités subtiles

TEDDY ROS ET MANDRIL

MAISON VISINAUD ESPACE CULTUREL



L'édito de **Christophe Boillat**

Montreux donne le ton

1975 correspond à Montreux avec la création du Mountain Studio. Ce lieu d'enregistrement fut le plus performant du pays, l'un des plus convoités en Europe. Ici, Bowie, Led Zep, les Stones, AC/DC, Yes y ont gravé des pépites. Il est intimement lié à Queen, qui l'a possédé des années durant. Cette réussite unique en Suisse est l'une des nombreuses partitions écrites à Montreux. Depuis longtemps et sans fausse note. Cela a commencé avec la création en 1881 de l'Orchestre du Kursaal dirigé par Ernest Ansermet, bien avant que le génie à la baguette ne fonde l'Orchestre de la Suisse romande. Montreux a accueilli les plus grands dans tous les domaines. Igor Stravinski est au plus haut de ce Panthéon. Le compositeur y est partout présent. En Suisse, il a composé «L'Histoire du Soldat». Des fêtes des Narcisses à la Rose d'Or, la musique a toujours été magnifiée à Montreux. En 1967, c'est un drôle de lutin mélomane qui a placé sa ville natale définitivement sur la carte du monde: Claude Nobs avec son festival de jazz l'été et des concerts prestigieux l'hiver. Depuis, l'inscription récente de Montreux dans le Réseau des villes créatives de l'UNESCO valorise ce passé musical, et va encore l'amplifier dans le futur. Montreux est connue comme la «Perle de la Riviera». On peut désormais aussi l'appeler «Montreux la Musicale».

P.20

Morgins, plein « peau »

Les Championnats du monde de ski alpinisme ont débuté ce lundi avec le relais mixte. Les Suisses ont déjà brillé avec une première médaille de bronze décrochée par le duo romand Marianne Fatton/Robin Büssard.

Page 14



D. Angheben - Portes Du Soleil

Les Mosses P.11

La buvette de l'Arsat fermera boutique

Paul-François Mermod, dit «Pollux», et son épouse Thérèse devront mettre la clé sous la porte d'ici au 30 avril, malgré 300 couverts quotidiens assurés en haute saison. Alors pourquoi donc l'histoire prend fin? Cette fermeture découle d'une ordonnance sur la protection des marécages.

Villars P.09

Séquence nostalgie pour le « Sporting »

Le bâtiment, qui abritait jusqu'à peu un bar et qui a été une célèbre salle de concerts dans les années 1950-60, devrait être démolé pour laisser place à un nouveau projet d'hôtel-restaurant-dancing. L'occasion de rappeler l'âge d'or d'un établissement prisé de la jetset internationale et qui a vu chanter Brel, Bécaud, Aznavour et Brel.

Les toqués de demain font leurs premiers pas



P. Combremont

Huit finalistes ont participé samedi dernier à la 27e édition du concours du meilleur apprenti cuisinier vaudois. Bonnes odeurs et plats soigneusement montés ont fait saliver le jury qui a couronné l'Yverdonnois Bruno Schneider.

Montreux

p.05

EnergyFit® un programme sur mesure pour ma maison.

027 763 14 11 → energyfit-genedis.ch



Genedis
L'énergie. La vie.

IMPRESSUM

Riviera Chablais SA
Chemin du Verger 10
1800 Vevey
021 925 36 60
info@riviera-chablais.ch

Abonnements
Papier et E-paper:
• 6 mois > CHF 69.-
• 12 mois > CHF 119.-

E-paper:
• 12 mois > CHF 109.-

Plus d'informations sur
abo.riviera-chablais.ch
ou contactez nous au
021 925 36 60

Tirage total 2024
Editions abonnés
6'000 exemplaires
hebdomadaire,
le mercredi

Editions tous-ménages
100'000 exemplaires
tous-ménages, mensuel,
le mercredi

Editeur
Conseil d'administration
de Riviera Chablais SA

Directeur fondateur
Armando Prizzi

Impression
DZB Druckzentrum Bern AG

Conseillers en publicité
Nathalie di Rito,
Responsable de la publicité
région Riviera:
ndirito@riviera-chablais.ch

Giampaolo Lombardi,
Responsable de la publicité
région Chablais:
glombardi@riviera-chablais.ch

Administration
Laurence Prizzi
Marie-Claude Lin
Chloé Prizzi

info@riviera-chablais.ch

PAO
Patricia Lourinhã

DeVisu Stanprod:
• Lory Baridon
• Margot Monney

pao@riviera-chablais.ch

Correctrice
Sonia Gilliéron

Rédaction
Xavier Crépon
rédacteur en chef

Noémie Desarzens
Rémy Brousoz
Christophe Boillat
Karim Di Matteo
Patrice Genet

redaction@riviera-chablais.ch

Petites annonces
Annonces uniquement
pour particuliers dans
nos éditions tous-ménages
et en ligne.

Pour nos abonnés:
CHF 3.30 le mot
Pour les non-abonnés:
CHF 3.80 le mot

Toutes les informations sur:
www.riviera-chablais.ch



* Scannez pour
ouvrir le lien

TRÉSORS D'ARCHIVES

Par Katia Bonjour

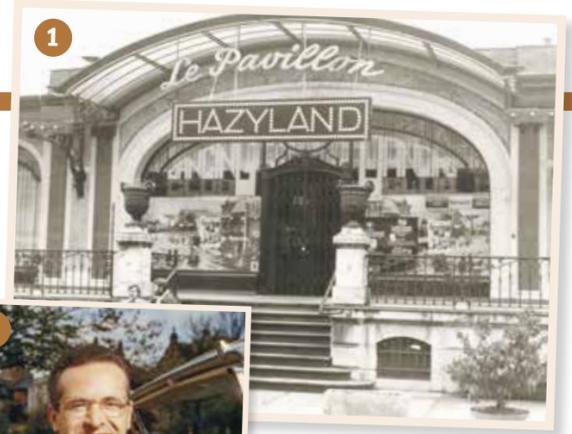
Les nuits du Hazyland

Le 1^{er} juillet 1976 voit l'ouverture d'un nouveau dancing à Montreux. Le Pavillon du Palace a en effet été repris depuis peu par Hazy Osterwald (1922-2012), de son vrai nom Rolf Erich Osterwalder. Musicien à la renommée internationale, Osterwald est pianiste, trompettiste et vibraphoniste. Il fonde en 1949 le Hazy Osterwald Sextett qui se produit dans toute l'Europe et aux États-Unis. En 1963, il crée l'agence artistique Viston et, quelques années plus tard, en 1970, sa propre maison de disques à Zurich, Mabel Records. C'est à Zurich également que son premier dancing voit le jour en 1965: le très humblement nommé Hazyland. L'établissement trouve son public et rencontre un franc succès. Osterwald décide donc de renouveler l'expérience et implante de nouveaux Hazyland à Bâle, Lucerne, Arosa, Velden am Wörthersee (Autriche), Langenthal et Montreux. Ce 1^{er} juillet 1976, l'entrée est libre. Au menu: le sextet allemand «hors classe» Wolfgang Jung & The Young Ones et le certainement plus local DJ

Alain. Ouvert de 21h à 3h le vendredi et le samedi et jusqu'à 2h les autres jours, le Hazyland adopte la devise «Toujours les meilleurs orchestres, toujours club n°1». Cerise sur le gâteau, si le temps le permet, il est possible de se trémousser sur la terrasse également, mais jusqu'à minuit uniquement, «sourdine étant mise à la musique dès 22h, pour ne pas trop indisposer les voisins».

Quatre ans plus tard, en 1980, les programmes des mois de mai et de juin s'affichent sur la vitrine du Hazyland. Les Dorados ouvrent le bal, suivis de l'orchestre Superlove, puis de Geo Fontana. Juanito Rivero et l'orchestre Sunshine mènent la danse à leur tour. Les Dorados sont un groupe lucernois fondé en 1962 par le chanteur et guitariste Walter Grüter. En 50 ans d'activité, de 1962 à 2012, le groupe voit se succéder 21 chanteurs et musiciens. En 1976, il est composé de Francis Coletta, Andy Lütolf, Luc Modolo, Mimmo Russo, Bruno Schwarz et Henry Wanco. À en croire l'Est Vaudois, il ne faudrait pour rien au monde manquer ce «voyage musical». «Il

s'agit d'un feu d'artifice de sketches parodiant le folklore musical de six pays. Par leurs gags, leurs acrobaties musicales, la variété d'instruments qu'ils jouent en virtuoses, les cinq animateurs de ce spectacle tiennent pendant près de 40 minutes leur auditoire en une constante haleine. Sitôt entrés en scène, ils n'ont de cesse que de faire pleurer de rire leur public dans un numéro où il n'est pas besoin de comprendre les langues pour l'apprécier.» Les soirées et les nuits du Hazyland auront certainement laissé des souvenirs indélébiles à celles et ceux qui se sont laissé emporter par la magie des lieux.



1. Le Hazyland à Montreux, mai 1976.
| Archives Katia Bonjour
2. Hazy Osterwald, 1967.
| ETH Library Zurich, Image Archive / Com_C16-019-002-001.

Le trait de Dam

p. 08

LE MOT
D'ICHEZ NOUS

UNE CUPESSSE

«Cette entreprise a fait la cupesse.» Si c'est la première fois que vous entendez ce mot, sachez que ce charmant nom féminin, la «cupesse», du patois «cupessa» signifie la faille, la débandade. Dans ses «Scènes vaudoises», Alfred Cérésolo écrit ce parler vaudois: «Pour un bout de soleil, faut-il pas que toute la commune soit en cupesse.» Évocative à peine voilée de sa première syllabe, elle évoque aussi la culbute, soit le fait de tomber sur son postérieur. À propos, la locution «être à cul» image le fait d'être à bout de ressources. **NDE**

Source: Le langage des Vaudois, Bernard Gloor, Editions Cabédita.

Cet animal
près de
chez vous

Une chronique de
Virginie Jobé-Truffer

Une intimidante curiosité

Chers Êtres humains, vous avez devant vous une rareté. Non pas que vous soyez capables d'évaluer ma présence sur votre domaine, mais parce que je ne consens que fort peu à me montrer. À tel point que vous n'êtes jamais parvenus à savoir si je me reproduisais, ou non, sur votre territoire... Oh que je suis vilain! Quelques cousins maladroits se sont néanmoins fait remarquer en plein Genève - quel cataclysme! - de même qu'au Tessin et dans le canton du Valais. Je dois avouer que malgré notre prestance aristocratique avérée - 40 centimètres d'envergure, une tête non sans rappeler la finesse des traits d'un bouledogue anglais et des oreilles aussi généreuses que les pavillons du roi Charles III - nous avons parfois certaines contrariétés au moment de décoller. Comment vous l'expliquer sans honte à avoir... Si nous tombons à terre, il

nous est impossible de rester dignes sans une paroi à nos côtés pour remonter. Saisissez-vous? Nous restons coincés si nos ailes, tellement puissantes et terriblement ravissantes, manquent d'espace pour se déployer. Quelle gêne de devoir l'avouer. Mon espèce préfère prendre de la hauteur face aux aléas de la vie. Les montagnes sont nos amies et nous les survolons à 70 km/h si le cœur nous en dit. Nous ne dormons pas comme nos consœurs en hiver. Nos assoupissements ne durent pas plus de huit jours. Dès que la température s'adoucit, nous partons tels des chevaliers à la conquête de... lépidoptères, coléoptères et névroptères à se mettre sous... les lèvres. En effet, les plis gracieux que vous découvrez sur ma bouche n'ont pas qu'une fonction esthétique. J'ose admettre que mes imposantes babines me servent de garde-manger. Comme vous l'exprimez

Le molosse de Cestoni peut pousser un cri d'écholocation audible à 150 mètres. | Wikimedia



avec nonchalance: on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même. Quel coquin je fais! Allez, je m'abandonne à une dernière confiance. Il existe un moyen très efficace de m'espionner: écouter. Vous l'avez compris, tout est colossal chez moi, y compris ma queue qui rappelle l'appendice des rongeurs. Eh bien, mon cri d'écholocation l'est également. Comme je vois grand, je m'exprime grand, si vous me permettez l'expression. Vous pouvez m'entendre à 150 mètres. Parmi les chauves-souris, seul le molosse de Cestoni se laisse ainsi épier. Profitez-en donc, tendez l'oreille la nuit en montagne.



Se mettre en faillite pour mieux respirer



Freiner la valse des factures et des poursuites, c'est un des objectifs recherchés à travers la mise en faillite personnelle. | R. Brousoz

Surendettement

Pas uniquement réservée aux entreprises, cette procédure permet aux particuliers de faire un pas de côté. Explications.

Rémy Brousoz
rbrousoz@riviera-chablais.ch

Chaque année, environ 500 procédures de faillites sont ouvertes dans l'arrondissement de l'Est vaudois. Il y a bien sûr les grandes débâcles économiques qui font généralement la une des journaux. Il y a les faillites de PME, souvent silencieuses. Et plus confidentielles encore, les faillites dites «personnelles». Car oui, tout le monde peut un jour se déclarer surendetté auprès de la justice.

Principal intérêt de cette démarche: améliorer – temporairement du moins – sa qualité de vie. Durant les 6 à 8 mois que dure la procédure, les saisies de salaires et autres poursuites individuelles sont en effet interrompues.

«Se mettre en faillite personnelle, ça ne sert pas à se désendetter, mais à repousser l'échéance. C'est une forme de sursis», expose Frédéric Osterhues, préposé aux faillites de l'Est vaudois. C'est dans son bureau situé juste à côté de la gare de Vevey que lui parviennent les dossiers des «faillits», terme un peu rigide qui qualifie les particuliers pour lesquels la justice a validé le déclenchement de la procédure.

Car pour qu'un citoyen lambda puisse déposer le bilan,

il doit en faire la requête officielle auprès du Tribunal d'arrondissement. «Dans un premier courrier, il doit expliquer les raisons qui l'ont mené à ses problèmes financiers», indique le préposé. Il s'agit aussi de démontrer qu'aucun arrangement à l'amiable avec les créanciers n'est possible. Mais également, qu'il sera capable, à terme, de vivre sans se créer de nouvelles dettes. «L'idée de base est de tout reprendre à zéro.»

Une procédure pas donnée

Petit détail qui pourrait presque tenir du paradoxe: le candidat à la faillite doit s'acquitter... d'une avance de frais, afin de couvrir la gestion de son dossier. «Le coût varie en fonction du nombre de créanciers, précise Frédéric Osterhues. Dans l'Est vaudois, cette somme est généralement fixée à 5'000 francs.» Une taxe qui, selon lui, est généralement versée par des proches. «Certains organismes comme Caritas proposent des soutiens, mais les gens ont souvent honte de demander de l'aide.»

Et puis vient l'audience de faillite, durant laquelle le juge écoute les arguments du requérant. Si la justice est convaincue, la faillite est alors prononcée. «C'est à ce moment que nous entrons en action, reprend Frédéric Osterhues. Nous interrogeons le failli sur sa situation et nous procédons à l'inventaire et l'estimation de tout son patrimoine.»

Plus de meubles, mais des voitures

Car si son salaire est «protégé» contre toute nouvelle saisie, il n'en va pas de même pour ses biens, qui peuvent être vendus aux enchères par l'Office afin de rembourser certains créanciers. «Le plus souvent, il s'agit de véhicules», relève le préposé. «Nous

évaluons l'utilité que peut en avoir la personne, mais aussi sa valeur. Si c'est une Mercedes à 80'000 francs, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne soit pas remplacée par une voiture moins coûteuse.»

Finie donc l'époque où les meubles et la télévision étaient emportés par les huissiers. «Aujourd'hui, avec l'avènement des prix bon marché, la liquidation du mobilier courant n'est plus rentable.»

Surtout des hommes divorcés

Une fois la procédure terminée, les créanciers chez qui des factures seraient encore ouvertes reçoivent un «acte de défaut de biens». Autrement dit, un document qui leur permet de réclamer leur dû s'ils estiment que la situation financière de leur débiteur s'est améliorée. «Ce document est valable pendant 20 ans, précise le préposé de l'Est vaudois. La personne visée a la possibilité de s'y opposer en démontrant que pour elle, il n'y pas de «retour à meilleure fortune», selon l'expression consacrée.»

Ces particuliers qui se mettent en faillite correspondent-ils à un profil particulier? «Je dirais que 70% environ sont des hommes séparés ou divorcés, endettés à cause de leur situation, remarque Frédéric Osterhues. Pour le reste, ce sont généralement des femmes, également séparées, qui ne toucheraient pas leur pension.»

Une justice plus sourcilieuse

Fait à relever: le nombre de ces procédures a été divisé par trois au cours de la dernière décennie. Si en 2011, 17 faillites personnelles ont été prononcées dans l'Est vaudois, ces dernières se sont élevées à 5 en 2023. Faut-il en déduire que la situation financière de la population s'est améliorée? «Non»,

répond le préposé. Selon lui, ce sont les critères d'octroi qui se sont durcis.

«Les juges sont devenus plus exigeants», poursuit le responsable, qui attribue ce phénomène à de nouvelles jurisprudences. «Certains créanciers se plaignaient que les dépôts de bilan ne cherchaient qu'à repousser le remboursement de la dette.» Et de poursuivre: «C'est vrai qu'il y a pu

avoir un certain laxisme, avec des faillits qui tiraient avantage de la situation.»

Dans l'Est vaudois, cette diminution brutale des procédures est intervenue en 2021, soit en pleine pandémie. «Je ne pourrais pas en expliquer la raison. Paradoxalement, beaucoup de gens se sont endettés à cette époque», relève Frédéric Osterhues pour conclure.

Des dettes jusque dans la tombe

En ouvrant la Feuille des Avis Officiels, vous remarquerez que la majorité des faillites sont liées à des... défunts. «Cela représente environ la moitié de l'ensemble des procédures de faillites que nous menons», précise Frédéric Osterhues. Il s'agit de particuliers décédés et dont les héritiers ont répudié la succession afin d'éviter les mauvaises surprises. «Dans un héritage, il y a aussi parfois des dettes. Si le défunt était sous curatelle, on peut comprendre que ses héritiers préfèrent refuser.» Afin d'en avoir le cœur net, ces derniers ont tout de même la possibilité de demander un «bénéfice d'inventaire», réalisé par un juge de paix.

Que l'on soit mort ou vivant, la procédure est la même: inventaire des actifs et des passifs, puis liquidation pour rembourser les éventuels créanciers. «S'il reste un solde positif au terme de l'opération, il revient aux héritiers, même s'ils ont choisi de répudier la succession.»

Particularité toute vaudoise, la législation cantonale prévoit de laver l'honneur du défunt qui a pu couvrir ses dettes. Dans ce cas-là, une publication est faite dans les journaux officiels, par laquelle la présidence du Tribunal d'arrondissement «réhabilite sa mémoire». Il s'agit toutefois d'une minorité, puisque sur 288 successions répudiées en 2023, 37 ont fait l'objet d'une telle révocation.

Quant aux vivants, rares sont les personnes en faillite qui parviennent à rembourser la totalité de leurs dettes. «En plus de 25 ans de carrière, je n'en ai jamais vu», relève le préposé.

“
Se mettre en faillite personnelle, ça ne sert pas à se désendetter, mais à repousser l'échéance. C'est une forme de sursis”

Frédéric Osterhues
Préposé à l'Office des faillites de l'Est vaudois

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE LA TOUR-DE-PEILZ
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte du **05.03.2025 au 06.04.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **4176**
N° CAMAC: **222881** Parcelle: **2138**
Coordonnées: **2.555.300/1.145.375** N° ECA: **2589**
Situation: **Avenue des Alpes 63**

Description de l'ouvrage: **Surélévation et rénovations intérieures/extérieures du bâtiment N° ECA 2589a; modification des aménagements extérieurs, installation d'une pompe à chaleur et pose de panneaux solaires**

Propriétaire: **Fondation Collective Groupe Mutuel**
Auteur des plans: **GHAFFARY Nasr, architecte, architecte Sàrl, Vevey**

Le dossier, déposé au Service de l'urbanisme et des travaux publics, Maison de Commune, 2^e étage, peut être consulté de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00. Les documents relatifs à l'enquête peuvent également être consultés sur le site cartoriviera.ch/enquetes-publiques.

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE LA TOUR-DE-PEILZ
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte du **05.03.2025 au 03.04.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **4184**
N° CAMAC: **238786** Parcelle: **997**
Coordonnées: **2'556'300/1'145'515** N° ECA: **3538**
Situation: **Route de Blonay 118f**

Description de l'ouvrage: **Pose d'un jacuzzi avec pompe à chaleur PPE « Les Muguets », pour le compte de La Crausaz Immobilier SA**

Propriétaire: **CONUS Patricia, Dspas SA, Ursy**

Auteur des plans: **CONUS Patricia, Dspas SA, Ursy**

Le dossier, déposé au Service de l'urbanisme et des travaux publics, Maison de Commune, 2^e étage, peut être consulté de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00. Les documents relatifs à l'enquête peuvent également être consultés sur le site cartoriviera.ch/enquetes-publiques.

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE LA TOUR-DE-PEILZ
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte du **05.03.2025 au 03.04.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **4183**
N° CAMAC: **239493** Parcelle: **2644**
Coordonnées: **2.556.375/1.145.130** N° ECA: **3011, 3008**
Situation: **Chemin des Vignes 19a**

Description de l'ouvrage: **Remplacement du chauffage à gaz par une pompe à chaleur avec une sonde géothermique PPE, pour le compte de HERNELL CRAUSAZ Lena et CRAUSAZ Stéphane**

Propriétaire: **SHERIF Ludovic, Easy-Process Sàrl, Veytaux**

Auteur des plans: **SHERIF Ludovic, Easy-Process Sàrl, Veytaux**

Le dossier, déposé au Service de l'urbanisme et des travaux publics, Maison de Commune, 2^e étage, peut être consulté de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00. Les documents relatifs à l'enquête peuvent également être consultés sur le site cartoriviera.ch/enquetes-publiques.

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE D'OLLON
LA MUNICIPALITE D'OLLON soumet à l'enquête publique du **01.03.2025 au 30.03.2025** le projet suivant:

Dossier n°: **204/24** N° CAMAC: **238354**
Compétence: **ME**

Genre de construction: **Transformations et agrandissement**
Pour le compte de: **MANGHARDT Sylvie**
sur la (les) parcelle(s): **2588** Coordonnées: **2'569'650/1'127'880**
Adresse: **Avenue Centrale 53 à CHESIERES**
Dérogation: **Art. 66 RPPA ECVA, niveau du rez: bât. A - 1,28 m, bât. B + 0,05 m et art. 14 LPrPNP, application de l'art. 15 al. c.**

Présenté par: **SACHER Hans-Peter**
Dérogation: **Art. 74 RPPA ECVA (distance à la limite), inscription d'une mention de restriction de droit public**

Abattage: **Non**

Ce dossier peut être consulté sur le site internet www.ollon.ch - Officiel - Pilier public virtuel ou au Service de l'urbanisme à OLLON (bâtiment administratif) pendant les heures d'ouverture des bureaux.

LA MUNICIPALITE

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE D'OLLON
LA MUNICIPALITE D'OLLON soumet à l'enquête publique du **01.03.2025 au 30.03.2025** le projet suivant:

Dossier n°: **10/25** N° CAMAC: **238534**
Compétence: **ME**

Genre de construction: **Transformations, isolation périphérique et agrandissement de balcons**
Pour le compte de: **ERCULISSE Sophie**
sur la (les) parcelle(s): **7500** Coordonnées: **2'568'200/1'126'700**
Adresse: **Rue de l'Eglise 24 à HUEMOZ**
Dérogation: **Art. 66 RPPA ECVA, niveau du rez: bât. A - 1,28 m, bât. B + 0,05 m et art. 14 LPrPNP, application de l'art. 15 al. c.**

Présenté par: **WITWER Christian**
Abattage: **Non**

Ce dossier peut être consulté sur le site internet www.ollon.ch - Officiel - Pilier public virtuel ou au Service de l'urbanisme à OLLON (bâtiment administratif) pendant les heures d'ouverture des bureaux.

LA MUNICIPALITE

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE D'AIGLE

La Municipalité de la Commune d'Aigle soumet à l'enquête publique du **05.03.2025 au 03.04.2025**, le projet suivant:

N° CAMAC: **237426** Parcelle(s): **1225**
Lieu dit: **Chemin de Pré d'Émoz 26** N° ECA: **1907**
Propriété de: **Arc Building SA**
Auteur des plans: **Weiss + Appetito Services AG**
Nature des travaux: **Nouvelle station de base de communication mobile camouflé dans une fausse cheminée pour le compte de Salt Mobile SA (VD_0040A)**

Le dossier est consultable auprès du Service technique durant les heures d'ouverture du bureau et publié sur le site de la commune d'Aigle (www.aigle.ch). Les oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées par pli recommandé à l'administration communale, police des constructions, Place du Marché 1. case postale. 1860 Aigle. iusau'au **03 avril 2025**.

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE CHESSEL
La Municipalité, conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LATC), soumet à l'enquête publique complémentaire du 5 mars au 3 avril 2025:

– le plan d'affectation communal au 1 : 2'000, au 1 : 5'000 et son règlement;
Elle met en consultation dans le même délai:
– le rapport d'aménagement 47 OAT et ses annexes qui accompagne le dossier.

Le dossier d'enquête est déposé au greffe municipal où il peut être consulté de: 17h à 19h le mardi ou sur rendez-vous.

Les observations ou oppositions peuvent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé au Greffe, Rue de l'Ouchettaz 1, 1846 Chessel, dans le délai indiqué.

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE LA TOUR-DE-PEILZ
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte du **05.03.2025 au 03.04.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **4178**
N° CAMAC: **235399** Parcelle: **931**
Coordonnées: **2.556.225/1.145.205** N° ECA: **1831**
Situation: **Chemin des Buleses 70**

Description de l'ouvrage: **Construction d'un immeuble de 6 logements avec 4 garages intégrés, aménagement de 2 places de parc extérieures et installation de 3 sondes géothermiques après démolition du bâtiment N° ECA 1831**

Propriétaires: **TAUXE WÜRSCH Annick et WÜRSCH Alain**
Promis-vendu à: **Maillard Entreprise Générale SA**
Auteur des plans: **BERSIER Dany, architecte, Maillard Architecture Sàrl, Lausanne**

Particularités: **Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie.**

Le dossier, déposé au Service de l'urbanisme et des travaux publics, Maison de Commune, 2^e étage, peut être consulté de 07h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00. Les documents relatifs à l'enquête peuvent également être consultés sur le site cartoriviera.ch/enquetes-publiques.

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE BEX
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte: du **05.03.2025 au 03.04.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **1857**
N° camac: **237128** Parcelle(s): **1857**
Coordonnées (E / N): **2.566.107 / 1.122.188** N° ECA: **4392**

Nature des travaux: **Agrandissement, Création d'un couvert (locaux non-chauffés) pour une halle industrielle existante.**

Situation: **Route de Vannel 23**
Propriétaire(s): **MELIMMO SA**
Auteur(s) des plans: **DRAGESCO ANDREW ARKIS ARCHITECTURE SÀRL**

La consultation des dossiers est possible sur notre site internet sur le pilier public ainsi qu'au Service de l'urbanisme, Rue Centrale 1 à Bex.

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE NOVILLE
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte: du **01.03.2025 au 30.03.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **1296-25**
N° CAMAC: **239039** Parcelle: **1518**
Coordonnées (E / N): **2.558.620/1.137.050** N° ECA: **850b**

Nature des travaux: **Transformation intérieure, isolation toiture existante & création de deux ouvertures sur façade nord et de quatre velux en toiture.**

Situation: **Route des Saviez 2 a**
Propriétaires: **MAESTHA SÀRL, M. Dario DE FIGUEIREDO & GARAGE ATLANTIC SA, M. José HURTADO & NEWMIND SA, M. Pierre KREIS**

Auteur des plans: **NEWMIND SA, M. Pierre KREIS**

CONSULTATION DU DOSSIER: WWW.CARTORIVIERA.CH / Thème: aménagement du territoire ou au Greffe municipal, LE LUNDI DE 14H00 A 17H00, DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H15 A 11H45, LE MARDI DE 17H00 A 19H00

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE NOVILLE
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte: du **01.03.2025 au 30.03.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **1297-25**
N° CAMAC: **239139** Parcelle: **480 / DDP (983)**
Coordonnées (E / N): **2.558.190/1.138.174**

Nature des travaux: **Installation solaire sur les toitures des bâtiments 595 et 596**

Situation: **Route des Grangettes 31**
Propriétaires: **COMMUNE DE NOVILLE, M. Pierre-Alain KARLEN et CARRAVANES TREYVAUD SA, M. Frédéric SIFFERT**

Auteur des plans: **SOLEOL SA, M. Matis YILDIZKAYA**
Particularité: **L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir**

CONSULTATION DU DOSSIER: WWW.CARTORIVIERA.CH / Thème: aménagement du territoire ou au Greffe municipal, LE LUNDI DE 14H00 A 17H00, DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H15 A 11H45, LE MARDI DE 17H00 A 19H00

AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE GRYON
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

La Municipalité de Gryon, soumet à l'enquête publique du **1^{er} mars au 30 mars 2025**

N° CAMAC: **239656** Coordonnées: **2'572'075/1'126'080**
Dossier communal: **2654** Parcelle(s): **1232**
Adresse: **Route des Frasses 11** Lieu-dit: **Les Frasses**
N° ECA: **952**

Propriétaire(s): **CIARLETTI Filippo, Rue des Soupirlas 1, 92310 Sèvres, France.**
Auteur des plans: **M. Sacher – HP SACHER ARCHITECTURE Rue de la Gare 3b, 1860 Aigle – 024 466 99 61**

Description du projet: **Transformations, agrandissement du sous-sol de l'habitation ECA N° 952 et construction d'un garage enterré.**

La Municipalité

COMMUNE DE MONTREUX **AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE MONTREUX**
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte: du **05.03.2025 au 03.04.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **14816**
N° CAMAC: **227796** Parcelle: **4471**
Coordonnées (E / N): **2.560.489/1.143.791**
Nature des travaux: **Transformation(s), Modification d'une installation de communication mobile pour le compte de Sunrise GmbH / VD454-1.**

Situation: **Rte des Narcisses 11, 1832 Chamby**
Propriétaires: **PILLOUD DANIEL SERVICE DES DOMAINES ET BÂTIMENTS, SPORT FRIDELANCE MIKE, AXIANS SUISSE SA CO/SUNRISE GMBH**

Auteur des plans: **Dérogation à l'article 24c LAT.**
Particularités: **L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir**

Le dossier peut être consulté au Service de l'urbanisme

COMMUNE DE MONTREUX **AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE MONTREUX**
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte: du **05.03.2025 au 03.04.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **15109**
N° CAMAC: **230459** Parcelle: **8618**
Coordonnées (E / N): **2'560'190/1'143'180** N° ECA: **4443**

Nature des travaux: **Construction nouvelle, Création d'une piscine chauffée, réaménagement du talus ouest par un soutènement végétalisé en terrain armé, remplacement de la haie existante**

Situation: **Chemin du Scex-de-Sonzier 2, 1822 Sonzier**
Propriétaires: **BUFFONI FERNANDO, BARUCHET NATACHA**
Auteur des plans: **FORNACHON JÉRÔME, ARCHI-DT SA**

Le dossier peut être consulté au Service de l'urbanisme

COMMUNE DE MONTREUX **AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE MONTREUX**
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte: du **05.03.2025 au 03.04.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **14683**
N° CAMAC: **230776** Parcelle: **6200**
Coordonnées (E / N): **2.564.745/1.144.310**

Nature des travaux: **Construction d'un refuge de bûcherons ouvert au public.**

Situation: **Chemin de la Montagne d'Amont, 1824 Caux**
Propriétaires: **COMMUNE DE MONTREUX -, SERVICE DES DOMAINES ET BÂTIMENTS, SPORT MAHON FABIEN P.A. COMMUNE DE MONTREUX -, SERVICE DES DOMAINES ET BÂTIMENTS, SPORT**

Auteur des plans: **art.27 LVFo (distance à la forêt)**
Particularités: **L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir**

Le dossier peut être consulté au Service de l'urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE BLONAY – SAINT-LÉGIER
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte: du **05.03.2025 au 03.04.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **2023-155**
N° camac: **226653** Parcelle(s): **2192**
Coordonnées: **2.557.955 / 1.146.885** N° ECA: **1236, 1237**

Description des travaux: **Démolition de la villa existante et construction d'une villa individuelle avec garage et piscine chauffée extérieure**

Situation: **Chemin du Grammont 3 - 1806 Saint-Légier-La Chiésaz**
Propriétaire(s): **Emmenegger Bruno et Menes Espinosa de los Monteros Gloria**

Auteur(s) des plans: **Antonietty Architekten AG, bürgenstrasse 23, 6005 Luzern**

Demande de dérogation: **LPrPNP art. 14 alinéa 1 fondée sur art. 15**
Particularités: **Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie**

Le dossier d'enquête est déposé au service de l'urbanisme jusqu'au **3 avril 2025**, délai d'intervention.

LA MUNICIPALITE

AVIS D'ENQUÊTE BLONAY – SAINT-LÉGIER
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte: du **05.03.2025 au 03.04.2025**

Compétence: **(ME) Municipale Etat** Réf. communale: **2025-063**
N° camac: **233148** Parcelle(s): **2901, DP 1070**
Coordonnées: **2.557.750 / 1.150.200**

Description des travaux: **Démolition et construction d'une nouvelle passerelle enjambant La Veveysse**

Situation: **Es Chaux, La Motte - 1806 Saint-Légier-La Chiésaz**
Propriétaire(s): **Michel Joël (ft 2901) et Etat de Vaud (DP 1070)**
Auteur(s) des plans: **Willi Ingénieurs SA, avenue des Alpes 43, 1820 Montreux**

Particularités: **L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir**

Le dossier d'enquête est déposé au service de l'urbanisme jusqu'au **3 avril 2025**, délai d'intervention.

LA MUNICIPALITE

SDIS

Les Communes d'Aigle, Yverne et Corbeyrier mettent au concours un poste

Responsable formation du SDIS
à 30 % (env. 20 % en journée et 10 % en soirée)

Entrée en fonction: **1^{er} juillet ou à convenir**

Vous trouverez les missions, profil et autres renseignements pour ce poste sur le site de la Commune d'Aigle www.aigle.ch



Échos du Conseil

Commune de **Montreux**
Séance du **26 février 2025**
Par Xavier Crépon

Le sujet chaud:

Plusieurs bâtiments communaux à assainir

Les élus devaient se prononcer sur un crédit d'investissement de plus de 13 millions de francs (après amendements) pour financer les travaux d'assainissement énergétique et la mise en conformité de plusieurs bâtiments communaux: rue du Temple 11, collège de Vinet, piscine de la Maladaire et chalet Les Esserts (à Leysin). On retrouve par exemple des mesures d'isolation et de pose de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur, selon les bâtiments. Les élus n'ont pas contesté la nécessité de procéder à ces aménagements, à l'instar d'Emmanuel Gétaz (ML) ou d'Olivier Raduljica (PS). «Ce sont des montants conséquents, mais ils sont indispensables pour assainir ces passoires énergétiques. Cela va aussi donner du travail aux entreprises locales, alors que la commune comprend des zones réservées», a relevé le socialiste. Le Libéral-Radical Samuel Roch a également souligné cet impératif d'assainir tout en s'inquiétant pour l'état des finances communales. «95 millions de francs d'investissements devront suivre ces prochaines années pour d'autres bâtiments. Nous devons avoir un plan d'assainissement global pour maîtriser nos finances sur le long terme.» Le préavis a finalement été accepté par 80 oui, 0 non et 2 abstentions.

Le chiffre...

Oc'est, en francs, ce que pourrait coûter les billets de transports publics les dimanches et jours fériés pour les Montreusiens. C'est en tout cas ce que souhaiterait le socialiste Romain Pilloud. Il propose d'étudier une gratuité uniquement pour les résidents. Tout d'abord pour améliorer le pouvoir d'achat des classes moyennes et des plus pauvres, mais aussi pour apporter de la tranquillité au sein de la commune lors des jours de repos. Il pointe aussi le besoin des familles. «Pour elles, l'accès aux loisirs est de plus en plus difficile. Nous voulons redonner du pouvoir d'achat aux Montreusiens et Montreusiennes, et plus particulièrement aux familles ne disposant pas forcément d'abonnement de transports publics et pour qui une journée de déplacement peut coûter cher.» Le postulat a été envoyé en commission pour examen.

Ils ont accepté:

- Un crédit de 250'000 francs pour les coûts d'honoraires et de supports externes afin de piloter les tâches découlant du passage au nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2).

En bref

DÉMISSION

Le directeur de Sécurité Riviera s'en va

L'Association Sécurité Riviera (ASR) va devoir se trouver une nouvelle figure de proue. Après presque huit ans passés à sa tête, Frédéric Pilloud quittera son poste le 1er mai prochain.

Dans un communiqué, l'ASR indique que le résident de Châtel-Saint-Denis de 52 ans rejoindra l'Établissement Cantonal d'Assurances (ECA). Il y occupera la fonction de directeur de la Division Défense incendie et secours au sein du Comité de direction.

Une procédure de remplacement sera lancée «dans les meilleurs délais». Dans l'intervalle, c'est Sébastien Piu, actuel directeur administratif et chef des Services généraux qui assurera la suppléance. **RBR**



Les huit finalistes ont dû préparer une volaille à pattes noires de la Gruyère. | P. Combremont

Restauration

Huit jeunes ont rivalisé ce samedi à l'École professionnelle de Montreux pour décrocher le titre du meilleur apprenti cuisinier vaudois. L'Yverdonnois Bruno Schneider a remporté cette 27^e édition.

Patrick Combremont
redaction@riviera-chablais.ch

Malgré la crise que traverse la restauration, le métier inspire toujours la nouvelle génération et motive les futurs talents. Pour ce concours, organisé depuis plusieurs années par l'École professionnelle de Montreux (EPM), avec la participation et le soutien de nombreuses entreprises et associations de la branche, ils étaient 22 candidats à s'être inscrits et à déposer leur dossier.

Le nombre de places pour les finalistes est cependant limité, en raison déjà de la répartition et de l'organisation dans les cuisines de l'établissement. «On ne peut malheureusement pas pousser les murs», relève Martial Stoky, vice-président du concours. Une première sélection de ceux qui présentent les meilleures compétences a ainsi été effectuée par un jury de professionnels externes.

Le concours s'adresse aux apprentis de deuxième année.

«C'était important pour nous, afin que chacun puisse participer au moins une fois dans les trois ans de la formation. Accueillis tôt le matin, les candidats avaient une durée de 4h30 pour leurs préparations. Un mets de création libre leur avait déjà été indiqué à l'avance. Ils ont ainsi pu s'y entraîner dans leur entreprise.

C'est une volaille qui avait été choisie. Précisément, une «à pattes noires» de la Gruyère. «C'est un poulet fermier, d'excellence, provenant d'un élevage de la région d'Epagny, à la chair tendre et savoureuse à la cuisson, un peu comme un poulet de Bresse», explique Gabriel Dénervaud, expert et membre de l'Amicale vaudoise des cuisiniers.

En ballotine ou en croûte

Les apprentis avaient une contrainte: pratiquer deux cuissons différentes. Plusieurs l'ont ainsi apprêté en ballotine, mais aussi en croûte. Pour accompagner leur assiette, ils avaient un autre mets, imposé cette fois: l'exécution d'un «potage national». Il s'agissait en effet de revisiter une «soupe de chalet», en y ajoutant une particularité un peu plus «vaudoise»: les malakoffs.

«Pour des apprentis de deuxième année, le niveau est bon, élevé même», constate Gabriel Dénervaud. Dans ce concours, les candidats sont doublement évalués. D'abord en cuisine, par un jury de plusieurs experts professionnels, qui scrutent la confection manuelle, les techniques et le timing. Puis leurs assiettes, portant juste un numéro, sont notées par un autre jury de dégustation,

composé de personnalités, dont les critères sont différents.

«Vous nous avez vraiment bluffés», a lancé François Genoud, préfet de la Veveyse. «Pour vous, ce n'est qu'un début», les a encouragés Laurent Wehrli, conseiller national et membre de ce jury, en soulignant la qualité réalisée. Un peu comme Claude Nobs, le fondateur du Montreux Jazz Festival, dont la première formation était cuisinier. «C'est un art que vous pratiquez, et que vous donnez», les a encore félicités Olivier Gfeller, le syndic de Montreux.

Pas à son premier concours

Attestant du niveau du concours, quatre des huit candidats ont terminé ex-aequo. Le meilleur apprenti cuisinier vaudois, lui, s'appelle Bruno Schneider. Pour lui, qui est justement en formation à l'EPM, qui a sa table d'hôte, c'est donc une belle forme de

reconnaissance professionnelle. Le jeune homme de 21 ans, qui fait en parallèle un stage d'un jour par semaine à l'Hôtel de Ville de Crissier, est aussi habitué à voir haut. «J'aime bien les concours. C'est toujours le meilleur moyen de progresser. Cela représente également l'expression de notre travail, et quelque chose de différent de ce qu'on fait au quotidien», confie-t-il.

Comment a-t-il vécu cette matinée? «Tout s'est bien passé pour le plat imposé que j'avais prévu. J'ai pris juste un peu de retard, et pour le reste, c'était... pas freestyle, mais disons fait sur le moment.» Ce n'est d'ailleurs pas sa première compétition. «Avant, j'étais pâtissier et j'ai déjà participé à un concours. J'en ai fait un aussi, en relation avec l'Hôtel de Ville, mais en tant que commis. Cette expérience m'a certainement aussi servi aujourd'hui.»



À 21 ans, Bruno Schneider a su convaincre le jury avec ses propositions culinaires. | P. Combremont

Un rocher détruit à coups de dynamite

Blonay

Des explosifs seront utilisés ces prochains mois sur le chantier du projet immobilier «Sur le Crêt». Le point avec le responsable des opérations.

Rémy Brousoz

rbrousoz@riviera-chablais.ch

L'annonce a été publiée il y a une semaine. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle a provoqué quelques remous au centre de Blonay. «Depuis que j'ai émis cet avis de tir, j'ai reçu une vingtaine d'appels», dit Patrick

Berner, maître-mineur à la tête de l'entreprise jongnysoise Sagramat. Forcément, l'usage d'explosifs au cœur du village a de quoi interpeller. Lancé à l'automne dernier, le chantier du projet immobilier «Sur le Crêt» va en

effet miser sur la dynamite pour pouvoir avancer.

«Jusqu'à présent, c'est le marteau brise-roche qui a été utilisé pour casser le rocher, car la couche des 2 à 3 premiers mètres était très fracturée, expose le spécialiste. Mais à présent, il s'agit d'atteindre une couche plus compacte et là, il va falloir miner.»

Deux à trois minages par jour

Après un premier tir d'essai qui devait avoir lieu hier, le recours à cette technique est prévu jusqu'au 16 mai prochain. Entre deux et trois explosions quotidiennes sont prévues. «C'est une méthode

de démolition qui permet d'éviter le bruit incessant du marteau piqueur», relève Patrick Berner. «Au début, ça fait un peu peur, mais au bout du dixième jour, les gens du voisinage me remercient.» Et d'ajouter: «Ça n'empêche pas le trafic des camions.»

Tout est mis en place selon lui pour assurer la sécurité de l'opération. «D'abord on fore un trou, on y place les explosifs, on fait un bourrage avec des gravillons et par-dessus, on ajoute une protection pare-éclat et pare-bruit.» En outre, des capteurs sont placés aux quatre angles de la zone à terrasser, afin d'analyser l'effet des déflagrations.

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROCÉDURE D'APPROBATION DES PROJETS D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

AUTORITÉ COMPÉTENTE : ESTI, ROUTE DE LA PÂLA 100, 1630 BULLE

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dossier CAMAC N° : 239999

Commune : Blonay-Saint-Légier

Projet : S-2504563.1 Station transformatrice Route d'Andix 12

– Construction d'une nouvelle station transformatrice sur la parcelle 4784

Coordonnées : 2558516 / 1145746

L-2504564.1 Ligne souterraine 21 kV entre les stations Route d'Andix 12 et Andix

– Interruption de la liaison Andix - Taxéroz pour le raccordement de la nouvelle station Route d'Andix 12 (fouille environ 120 m)

L-0204696.3 Ligne souterraine 21 kV entre les stations Route d'Andix 12 et Taxéroz

– Interruption de la liaison Andix - Taxéroz pour le raccordement de la nouvelle station Route d'Andix 12 (fouille environ 120 m)

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection Fédérale des Installations Electriques à Courant Fort ESTI par Romande Energie SA, Route d'Evian 39, 1845 Noville au nom de Romande Energie SA, Rue de Lau-sanne 53, 1110 Morges.

Les dossiers sont mis à l'enquête

**DU MARDI 11 MARS 2025 JUSQU'AU MERCREDI 9 AVRIL 2025
DANS LA COMMUNE DE BLONAY-SAINT-LÉGIER**

Les dossiers sont également disponibles pour consultation en ligne, à l'adresse suivante : <https://esti-consultation.ch/pub/4975/b6e489fa> et ce pendant le délai de mise à l'enquête.



Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus.

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx ; RS 711), le ban d'expropriation. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis personnel, leurs locataires ou fermiers et d'aviser l'expropriant de l'existence de tels contrats (art. 32 al. 1 LEx).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (PA, RS 172.021) peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Pendant ce même délai, quiconque a qualité de partie en vertu de la LEx peut faire valoir toutes les demandes visées à l'art. 33 LEx pendant le délai de mise à l'enquête, à savoir, pour l'essentiel :

- les oppositions à l'expropriation ;
- les demandes fondées sur l'art. 7 à 10 LEx ;
- les demandes de réparation en nature (art. 18 LEx) ;
- les demandes d'extension de l'expropriation (art. 12 LEx) ;
- les demandes d'indemnités d'expropriation.

Les locataires et les fermiers, ainsi que les bénéficiaires de servitudes et de droits personnels annotés, sont également tenus de produire leurs prétentions dans le délai d'opposition prévu. Sont exceptés les droits de gage et les charges foncières grevant un immeuble dont l'expropriation est requise, ainsi que les droits d'usufruit, sauf pour le dommage que l'usufruitier prétend subir du fait de la privation de la chose soumise à son droit.

Inspection fédérale des installations à courant fort – ESTI Projets
Route de la Pâla 100, 1630 Bulle



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Droit distinct et permanent

Halle artisanale et logement

« Chemin des Iles » – « Chemin du Chêne 20 » –
« Les Iles » 1860 Aigle

Le lundi 5 mai 2025 dans la Salle d'audience de la Justice de Paix au 3^e étage, Place du Marché 1, 1860 Aigle, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'objet suivant :

Parcelle RF 3861 « Droit distinct et permanent » sise sur le territoire de la Commune d'Aigle

Halle artisanale et logement

Surface de la parcelle: Bâtiment industriel, ECA n° 3239, 517 m² – Accès, place privée, 3'457 m² – Jardin, 75 m² Surface totale 4'049 m²

Fonds servant parcelle RF 3860 de la Commune d'Aigle

Année de construction : 2015

Estimation fiscale 2015: Fr. 1'963'000.00

Valeur assurance incendie ECA indice 2017/125: Fr. 1'800'000.00

Estimation selon rapport d'expertise du 13.08.2024 de Fr. 2'640'000.00

Echéance du droit distinct et permanent (DDP) : 09.04.2044

Une unique visite est prévue sur place le mercredi 2 avril 2025 à 14h. Rendez-vous des amateurs directement sur place sans inscription.

Les conditions de vente, l'état des charges, ainsi que le rapport d'expertise, peuvent être consultés au bureau de l'office ou sur le site www.vd.ch/opf - rubrique vente aux enchères.

Vente sans garantie. Paiement selon conditions de ventes déposées.



Office des poursuites du district d'Aigle
Bastien VAUCHER, Substitut
024 557 78 91



Nous, les aveugles, voyons autrement. Par ex. avec les oreilles...

L'autonomie au quotidien,
aussi grâce à vos dons: ucba.ch

UCBAVEUGLES

Union centrale suisse pour
le bien des aveugles

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT DE L'EST VAUDOIS Place de la Gare 5, 1800 Vevey

Maison de 6 pièces

Lundi 7 avril 2025, à 14 h 00, à la salle des ventes juridiques, Rue de la Madeleine 39, 1800 Vevey, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant, à savoir :

**COMMUNE DE CORBEYRIER
A Corbeyrier, 1856 Corbeyrier (Chemin du Bouillet 3)**

Parcelle RF n° 51 : Propriété qui se situe dans la partie haute du village de Corbeyrier, abritant une ancienne maison d'habitation, une annexe (non cadastrée), ainsi qu'une dépendance. Elle comprend dans sa partie supérieure, une ancienne bâtisse mitoyenne érigée en 1850 sur trois niveaux (rez/1^{er}/2^e) + combles, non excavée. Affectée en établissement public en 1997, elle a été enregistrée, en 1999, comme maison à un logement de 6 pièces totalisant 180 m². Actuellement inhabitable, il est nécessaire de prévoir un assainissement complet et important avec des transformations lourdes afin de la rendre à nouveau habitable ou de prévoir une démolition-reconstruction. En sus de l'immeuble précité, la propriété comprend, au sud, un garage pour deux véhicules, un bûcher accolé au bâtiment et non cadastré côté ouest et un barbecue.

Estimation fiscale (RG92, 07/11.2011) : Fr. 171'000.00
Estimation de l'Office selon rapport d'expert : Fr. 325'000.00

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise peuvent être consultés sur le site www.vd.ch/opf - rubrique Ventes et enchères.

La visite officielle aura lieu
le jeudi 13 mars 2025 de 14h00 à 15h00.

Pour tous renseignements :
D. Saija - 021 557 12 46



Troistorrents prolonge la Journée de la femme



«Brisures», une œuvre de la peintre Fanny Stehlin. L'artiste italo-jurassienne exposera ses toiles jusqu'au 30 mars au chalet de la Treille.

| F. Stehlin

Célébrations

La Commune organise divers événements dans le cadre et autour de cette journée internationale. L'exposition «Femmes en gestes» sera, elle, à découvrir jusqu'à la fin du mois.

Christophe Boillat
cboillat@riviera-chablais.ch

Dans le monde entier, du moins dans le monde libre, la Journée internationale de la femme se déroule le 8 mars. À Troistorrents, elle se prolonge. Les autorités de la Commune chablaisienne ont décidé de l'honorer durant tout le mois. Elles marqueront néanmoins le coup très symboliquement le 8.

Pour l'occasion, le public est invité à participer à l'événement «Honneur aux dames! - Ateliers culturels», ou comment célébrer la force, la créativité et la poésie de la gent féminine. Il se déroulera à la bibliothèque et au chalet de la Treille. Le matin, de 9h à 11h, la graphiste, enseignante et comédienne Laure Coutaz animera un atelier créatif. Celui

d'écriture sera mené par l'écrivaine et traductrice Audrey Moulin. L'après-midi les deux artistes proposeront «Femmes fleurs», une lecture musicale, et aussi «Mains créatives», un workshop peinture. Ces animations sont gratuites, mais sur inscription (bibliotheque@troistorrents.ch). À noter que le matériel sera fourni, sauf les tabliers pour l'atelier «Mains créatives». Les ateliers du matin sont ouverts aux enfants dès 8 ans, avec collation.

L'autre grande manifestation proposée en ce mois de la femme est constituée par l'exposition de toiles de Fanny Stehlin, «Femmes en gestes». Montée en collaboration avec Espace Artistes Femmes de Lausanne, elle sera visible jusqu'au 30 mars au chalet de la Treille. «La nécessité d'avoir une artiste femme proposant des œuvres dédiées à la femme était un point essentiel pour ce mois de mars», confie Aurélie Lhermitte-Compagnini, chargée des projets culturels à la Commune de Troistorrents.

Plus d'infos:
troistorrents.ch



Scannez pour ouvrir le lien

Les Schtroumpfs prennent le château d'assaut

Aigle

La 6^e édition de BD au Château se déroulera les 15 et 16 mars avec comme invité d'honneur le dessinateur des petites créatures bleues. Moults activités à déguster.

Christophe Boillat
cboillat@riviera-chablais.ch

Festival international gratuit, BD au Château s'est offert un invité de luxe pour sa 6^e édition qui déploiera tous ses feux les samedi 15 et dimanche 16 mars dans et autour de la forteresse du XII^e siècle. Si elle n'a pas manqué de dessinateurs connus précédemment, la manifestation n'accueille pas moins que l'illustrateur actuel des Schtroumpfs, Miguel Díaz Vizoso.

«C'est une incroyable opportunité qui nous a été offerte de pouvoir monter cette édition autour de ce très grand dessinateur. Une chance inouïe pour nous et pour tous les amoureux de BD. Miguel a créé pour l'occasion une affiche inédite rien que pour nous et qui montre les personnages emblématiques de nuit sur le toit du château», s'enthousiasme Cyril Zoller, porte-parole de l'événement.

Les petits lutins bleus émerveillent des générations de bédéphiles depuis leur création en 1958 par Peyo. Également auteur à succès de Johan et Pirlouit, le Belge Pierre Culliford fut aussi aimé pour Benoît Brisefer. Mais ce sont bien les Schtroumpfs qui l'ont consacré universellement. Et c'est donc Miguel Díaz Vizoso qui tient le crayon bleu. Le dessinateur et scénariste hispano-belge a illustré les sept derniers albums.

Petzi de retour

Le festival international de la BD, c'est aussi la présence de 30 artistes, dont beaucoup de Suisses, aussi des Français et des Belges; des vedettes comme des émergents. Citons tout à trac,



Le dessinateur hispano-belge des Schtroumpfs tient le crayon bleu depuis plus de 20 ans.

| T. Valenti



L'affiche inédite réalisée pour le festival international de BD par Miguel Díaz Vizoso.

| M. D. Vizoso

Thierry Capezzone (Petzi), dont le prochain opus sortira en avril, Mara (DéTECTIVES), Yoann (SPIROU), encore Fabien Rypert, Pierre Waem, Pal Degome.

Dédicaces et rencontres privilégiées avec le public lui seront offertes. «Nous attendons environ 2'000 personnes cette année, aussi nous allons pour la première fois nous étendre au-delà du château et de la Maison de la Dîme», annonce Cyril Zoller. Rodrigue, le fameux auteur de Cubitus, exposera par exemple ses œuvres à la Cave Emery. Des animations sont aussi prévues à quelques encablures au Caveau du Cloître, au cœur du quartier historique entouré de vignes.

La troupe de la Mauvaise Graine (élèves du Théâtre Waouw) présentera des pièces conçues en lien avec la thématique des Schtroumpfs. «Nous aurons encore un spectacle de dessin en direct au son du piano et de la harpe, des ateliers d'initiation à la BD et un stand de maquillage», poursuit le porte-parole. Deux librairies BD, dont une d'occasion, seront également ouvertes dans le château pour l'occasion. Sans oublier, un espace de vente de personnages grâce à un «pucier» célèbre du Marché aux puces de Genève.

À table

Cette année, Aigle est la capitale suisse de la «Semaine du Goût». Pour l'occasion et aussi en l'honneur du Schtroumpf cuisinier et de sa célèbre Soupe aux Schtroumpfs, mais sans Grossbouf et Gargamel dont la présence n'a pas été souhaitée, les produits régionaux seront à la fête à la buvette du festival. Au menu, crêpes aux œufs d'Aigle, soupe de Salsepareille, saucisses de la région, et autres produits du terroir, en collaboration avec la Brasserie de la Mine et l'entreprise Reitzel à Aigle.

bdauchateau.ch



Scannez pour ouvrir le lien

Il y a urgence à faire revivre l'avenue aiglonne du Cloître

Réaménagement

Plus de 1,3 million de francs seront engagés pour la métamorphose de l'axe culturel du chef-lieu du district. Une trentaine de végétaux, des bancs, ainsi qu'un éclairage public neuf l'égaieront.

Christophe Boillat
cboillat@riviera-chablais.ch

La Municipalité d'Aigle se penche sur le bien-être de

l'avenue du Cloître. «Considérée comme un axe culturel assurant le lien entre le centre-ville et le château», elle est en mauvaise santé. «Actuellement l'état des infrastructures souterraines – conduites d'eau potable, collecte des eaux usées – nécessite un renouvellement à très court terme, relève-t-elle. Le mauvais état du revêtement de surface, l'arborisation vieillissante et l'absence de trottoir pour franchir l'avenue du Chamossaire appellent une réfection globale et urgente.»

L'Exécutif sollicite donc dans les meilleurs délais une enveloppe d'un peu plus de 1,3 million de francs au Conseil communal. À noter que la refonte de cette artère historique et



Une partie de l'avenue du Cloître, avec son église éponyme.

| Archives 24 heures

emblématique est inscrite dans les mesures d'agglomération portées par Chablais Région. Ce qui signifie que la Confédération co-financera l'ensemble à hauteur de 35% soit environ 350'000 francs.

Entre arbres et bancs

15 tilleuls sont en mauvais état et les bancs vétustes n'invitent guère au délassement. Une plantation de 3 arbres majeurs, 22 arbres à moyen développement, 5 arbustes et une cinquantaine de buissons sera créée. 3 nouveaux bancs seront installés. La pose d'un éclairage public neuf, équipé d'un système d'auto-détections est également prévu.

La circulation dans l'avenue restera en sens unique et

la vitesse toujours limitée à 30 km/h, mais un contresens sera instauré pour les vélos avec croisement sécurisé par le gabarit de la chaussée. La largeur du trottoir sera au minimum de 2m30. Six places de stationnement, sur les 18 actuelles, seront maintenues. Si le parlement octroie les fonds, les travaux démarreront à l'automne.

Entre le grand parking du Chevron et le château, l'avenue du Cloître serpente entre vignes et belles demeures. Y trône au milieu son joyau: l'Église éponyme, autrefois appelée Saint-Maurice. Probablement édifée au XII^e siècle, elle est devenue un temple réformé en 1528, puis classé monument historique de la ville.

Vevey honore l'illustre Paderewski

Histoire

En 1925, les autorités prennent une première mesure phare à l'égard d'un étranger en exil, pianiste virtuose et grand homme d'État.

Christophe Boillat
cboillat@riviera-chablais.ch

Il y a 100 ans, le Conseil communal de Vevey doit voter sur une proposition honorifique de son Exécutif, mené par Eugène Couvreur. Le syndic s'exprime en ces termes le 30 janvier: «Désireuse de prouver à Mr Paderewski toute sa gratitude, de façon plus tangible que les lettres et paroles qui lui ont déjà été adressées, la Municipalité propose de remettre au Maître un diplôme de «citoyen d'honneur de la ville de Vevey». Le Parlement valide à l'unanimité.

Trois jours plus tard, Ignacy Paderewski reçoit le même hommage de la part des élus de Morges. Lausanne y procédera quelques années plus tard. Au printemps 1925, des délégations veveysanne et morgienne se rendent chez lui pour lui remettre ses parchemins. Paderewski s'installe à son instrument et joue pour ses hôtes, ce qu'il ne faisait que très rarement.

Preuve de l'attachement de Vevey à Paderewski, qui avait donné pour l'Épiphanie 1925 un concert gratuit au Casino du Rivage pour les tuberculeux de la région, un boulevard de Vevey La Jolie porte son nom. Son buste trône devant l'entrée de la cour



Le compositeur trône à Vevey devant l'Hôtel des Trois Couronnes. | C. Boillat



(De g. à d.) Camille Saint-Saëns, le syndic veveysan Eugène Couvreur et Ignacy Paderewski. | Musée historique de Vevey

de l'Hôtel des Trois Couronnes. Alors, me direz-vous, qui est ce Paderewski, au nom pas de chez nous, pour mériter de si grands honneurs?

Premier ministre en exil

Ignacy Jan Paderewski (1860-1941) est un pianiste, compositeur, philanthrope, homme d'État et diplomate polonais. Il est d'abord connu comme virtuose. Sa trajectoire est fulgurante. Il connaît honneurs et fortune. L'artiste achète en 1897 une maison à Tolochenaz, près de Morges, qui sera toujours son point de chute et refuge de son douloureux exil. Il donne bien sûr des concerts un peu partout, dont un célèbre à Vevey en 1913. Avec son ami, le grand compositeur français Camille Saint-Saëns, il interprète une de ses œuvres pour deux pianos.

Patriote acharné, Paderewski consacra quasi toute sa vie, son énergie et son argent à œuvrer pour sa mère-patrie. En 1914, dès le début de la guerre, cette grande âme fonde à Vevey, avec le Prix Nobel de littérature Henryk Sienkiewicz (ndlr: voir notre édition du 1^{er} février 2023), le Comité central de secours pour les victimes de guerre en Pologne.

Premier ministre en exil de son pays, plus tard consul, il milita depuis la Suisse pour sa chère Pologne jusqu'à son départ surprise en septembre 1940 pour les États-Unis. Il y décéda le 29 juin 1941.

Sources: Archives de la Ville de Vevey, Paderewski - une vie, une œuvre, par Werner Fuchs, Wikipédia.

Débrancher les conflits familiaux

Numérique

À l'établissement scolaire de Blonay-Saint-Légier, le psychothérapeute Niels Weber a livré ses conseils aux parents pour gérer les tensions familiales liées à l'utilisation du smartphone.

Liana Menétrey
redaction@riviera-chablais.ch

Les écrans sont devenus l'une des principales sources de conflits au sein des familles. C'est le constat dressé par le psychothérapeute Niels Weber à travers ses consultations ces dernières années. Pour autant, l'auteur de «Les écrans, je gère» plaide pour une approche non moralisatrice.

Lors d'une conférence tenue à l'aula de l'établissement scolaire de Blonay-Saint-Légier mardi dernier, une cinquantaine de parents ont échangé sur les stratégies à adopter pour apaiser les tensions avec leurs adolescents. «Il existe non seulement une réelle différence d'utilisation

générationnelle, mais aussi de compréhension générationnelle», explique d'emblée Niels Weber. Pour combler ce fossé, il conseille aux parents de s'intéresser à ce que font leurs enfants en ligne; quels jeux, quelles règles, ce qu'ils aiment ou pas.

La clé résiderait dans le dialogue. «Ne vous limitez pas à des questions de temps d'écran, mais à ce qui est fait durant ce temps ou au contraire pas fait, comme les obligations de l'école ou de la vie familiale», précise le psychothérapeute. Quant aux jeunes, il les invite à adopter une posture réflexive par rapport à leur propre utilisation numérique et de faire l'effort de dialoguer avec leurs parents.

Sensibiliser, déculpabiliser et dialoguer

Cette rencontre s'inscrit dans le projet «Branché/Débranché», initié par l'établissement scolaire en partenariat avec la Commune et l'Association des parents d'élèves (APE). Il a pour objectif de sensibiliser aux enjeux du numérique à travers une riche palette d'activités: exposition sur les fake news, conférence sur l'intelligence artificielle ou encore, défi numérique pour diminuer son temps d'écran.

Au cœur de la conférence et des discussions du soir: autorégulation et gestion des émotions,



Selon le psychothérapeute Niels Weber, les écrans ne sont jamais un besoin, mais un moyen d'accéder à un besoin, comme l'intégration sociale. | L. Menétrey

algorithmes, fonctionnement des jeux vidéo et des labels de classification des âges limites. Un père, préoccupé, s'interroge sur les limites à poser. «Il est essentiel que les parents établissent un cadre et des limites, répond Niels Weber. Non pas parce que les écrans sont forcément dangereux, mais parce que les adolescents ne sont pas outillés pour s'autogérer.»

Le psychothérapeute invite les parents à définir des moments en famille sans smartphones ni jeux vidéo ni télévision. «Les écrans ne sont jamais un besoin, mais un moyen d'accéder à un besoin», insiste-t-il. Que ce soit pour

s'intégrer au sein d'un groupe en jouant aux mêmes jeux que les autres, ou comme une forme de refuge face aux difficultés du quotidien. «Parfois, quand ça ne va pas à l'école, les écrans leur permettent de faire le vide et de penser à autre chose.»

À l'issue de la conférence, une maman d'une fille de 11 ans se sent rassurée. «J'ai toujours trouvé la question des écrans vertigineuse, et d'ailleurs ma fille n'a pas encore de smartphone. Mais aujourd'hui, je repars avec des outils concrets pour mieux appréhender cette question. L'idée de déculpabiliser et de favoriser le dialogue me parle.»



Histoires simples

Une chronique de
Philippe Dubath,
journaliste et écrivain.

La pêche, au nom du père et du fils



Pascal et Axel préparent leur appât au Grand Canal. | P. Dubath

Le dimanche 2 mars, c'était l'ouverture de la pêche en rivières. Même si les cours d'eau - et il en est de si beaux dans notre région - sont malmenés par les forces climatiques et par les pollutions, il reste encore pas mal d'humains qui ont du plaisir à se lancer dans la quête de la truite, laquelle se fait rare. Certains, que je me garde bien de critiquer, se contentent d'aller s'installer dans les coins très accessibles où il est avéré que le Canton a déversé des poissons de pisciculture, de belle taille et de bonne qualité. Une façon d'avoir tout de même des émotions et, en arrière-plan, d'amortir un peu le prix du permis (150 francs par année) en s'assurant au moins deux ou trois farios dans la poêle. D'autres préfèrent une forme d'aventure pleine d'incertitude, mais aussi de mystère dans les torrents et rivières plus discrets, qui demandent des efforts et une bonne forme physique. Ils n'y capturent pas forcément une truite, mais ils en reviennent, pour peu qu'ils aient l'esprit à cela, avec dans la musette tout plein de bons souvenirs, d'images fortes offertes par la nature dans ses plis les plus reculés. Du temps où j'escaladais allègrement les lieux les plus glissants et les plus âpres, je me faisais à chaque sortie une jolie collection de visions charmantes. L'avantage du cours d'eau en mouvement, c'est qu'il fait un certain bruit qui permet à celui qui l'arpente de passer presque inaperçu, d'être entendu au dernier moment, ou pas du tout par l'animal tout proche. Je revois ainsi ce renard dont le nez toucha presque le mien au sortir d'un buisson; ce lièvre qui, sur la rive gauche du Grand Canal à Noville, grattait avec une gourmandise impatiente une de ces vastes

protections de plastique qui recouvrent les salades. Je revois aussi cette couleuvre vipérine, dont j'ignorais l'existence, qui faisait sa sieste sur une petite plage ensoleillée des bords de la Broye. Et bien sûr, pas question d'oublier le cincle plongeur, le merle à plastron blanc qui sait marcher sous l'eau. Je me souviens aussi de l'enthousiasme de ces deux amis au retour d'une longue partie de pêche dans une vallée difficile d'accès. Ils étaient reveus sans poisson, mais avec leurs deux sacs remplis des morilles qui les avaient accueillis au sommet d'une pente très ardue.

Comment et pourquoi devient-on pêcheur? Mon ami Pascal Vallotton, patron de la quincaillerie et magasin de pêche Riviera à Vevey, m'a donné la réponse l'autre jour quand je suis passé lui serrer la main, peu avant l'ouverture. Je lui ai demandé s'il irait, ce 2 mars, pêcher comme toujours en ces lieux inatteinables connus de lui seul. Il m'a regardé avec un large sourire et m'a dit: «C'est du passé. Mon fils de 11 ans est passionné et je ne pars plus sans lui. Je dois m'adapter, fini les endroits dangereux ou épuisants.» C'est cela, la pêche, c'est presque toujours un héritage. Le père qui l'a reçu de son père le transmet à son fils dès que celui-ci se tient debout. Le père doit faire preuve d'un amour et d'une patience infinis pendant les premiers mois, les premières années. Il faut tout apprendre, du fil au petit bouchon, en passant par les nœuds, les bons gestes, les justes approches de la rivière, la perception des courants et des remous. La patience aussi. J'ai retrouvé Pascal et Axel au bord du Grand Canal, unis par la délicate maîtrise d'un fil très fin, presque invisible. Père-fils.

Le projet inclusif DUO franchit une étape



Le futur bâtiment du projet DUO prendra place en parallèle du collège de Pré-Clos. | K. Di Matteo

Roche

Commune et Canton vont de l'avant avec la Fondation Dr Combe dans cette démarche pilote. Le concours du nouveau bâtiment s'apprête à être lancé.

Karim Di Matteo

kdimatteo@riviera-chablais.ch

Jeter des ponts entre l'école ordinaire et celle des milieux spécialisés est un enjeu général de société, celui de l'école inclusive. C'est aussi la raison d'être, à l'échelle de Roche et environs, du projet DUO, pionnier sur Vaud, qui prévoit une école pour besoins spécifiques en parallèle du collège de Pré-Clos à l'horizon 2027-28.

Le projet, estimé à 9 millions de francs, a franchi une étape en décembre au Conseil communal de Roche. Celui-ci a validé le projet dans son ensemble, avec un changement notable par rapport à une première version. Commune et Canton travailleront main dans la main avec la Fondation Dr Combe, qui a pour but «de créer et d'exploiter des structures pour enfants, adolescents et adultes avec déficience motrice avec ou sans handicap associé», et non plus avec la Fondation de Verdeil.

Dr Combe, qui gère l'école spécialisée de La Cassagne (60 enfants de 4 à 18 ans, en situation de handicap physique), doit réorganiser ses locaux de Lausanne en regard des nouvelles demandes. DUO représente donc «une opportunité de délocaliser une partie de leurs élèves venant de la région» et permettrait «d'élargir leur gamme de prestations», lit-on dans le préavis communal. Une UAPE pour les élèves des deux bâtiments est également prévue.

Pour la Fondation Dr Combe, DUO doit «permettre aux élèves de suivre leur cursus dans leur école respective tout en bénéficiant d'activités communes et de

moments d'échanges durant la vie scolaire. [...] Une perméabilité souhaitée et assumée qui permettra non seulement d'accueillir la différence et pourquoi pas de s'y confronter, mais aussi et surtout de s'enrichir les uns les autres».

Selon le chef de la Direction de l'enseignement obligatoire vaudois (DGEO), Cédric Blanc, ce modèle local n'est pas forcément généralisable à l'ensemble du canton, mais c'est «une petite graine» que le Département voit d'un bon œil et qui pourrait essaimer ailleurs.

Une petite graine qu'il connaît du reste bien puisque... c'est lui qui l'a initiée lorsqu'il était municipal de Roche et directeur de la Fondation de Verdeil. «Les établissements scolaires ont besoin de ressources pour les enfants à besoins particuliers. Le Canton leur en fournit, ainsi qu'aux établissements spécialisés, mais ils travaillent peu ensemble. Or, nous voulons rendre ces ressources les plus efficaces possibles. Et si ces mêmes établissements imaginent des projets en commun, on peut réellement parler d'inclusivité.»

Concours à venir

Pour Aurélie Tulot, syndique de Roche, la prochaine étape est le lancement du concours pour le futur bâtiment, dès lors que le Conseil communal a également validé le financement pour les études. Le Canton prendra à charge une bonne partie des 1,26 million de francs nécessaires aux démarches jusqu'à la mise à l'enquête. La Commune assumera 243'000 francs.

Un projet de dancing ravive le souvenir des années folles à Villars

Séquence nostalgie

Brel, Bécoud, Aznavour, le prince Rainier... Du beau monde fit halte au «Sporting» dans les années 1950-60. Retour sur une époque, alors que l'établissement pourrait redevenir un dancing.

Karim Di Matteo
kdimatteo@riviera-chablais.ch

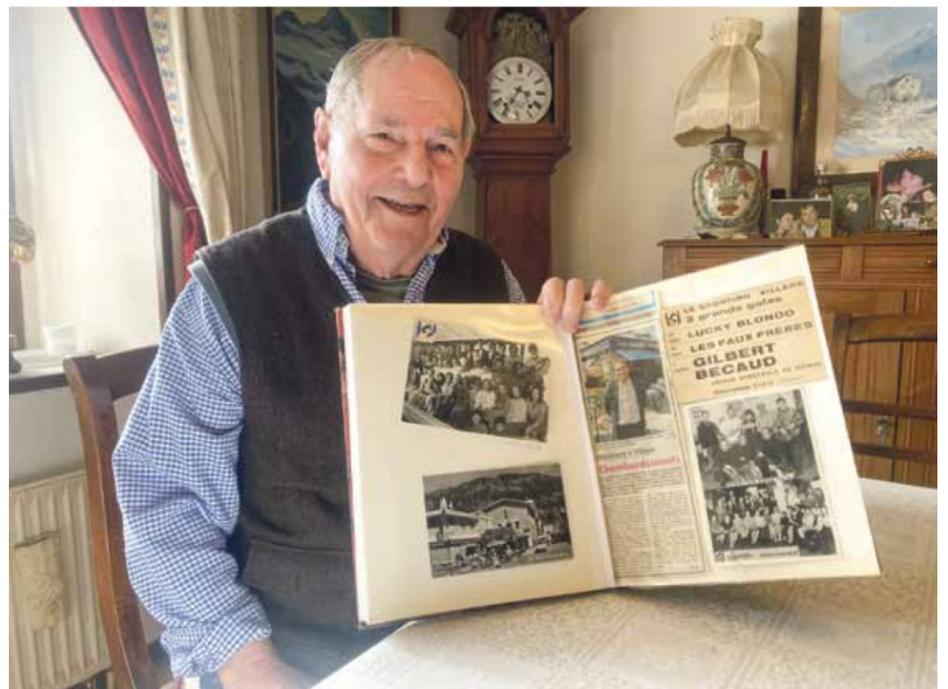
Le Sporting de Villars reddevra-t-il le point de chute de la jetset des Alpes vaudoises qu'il a été dans les années 1950 et 1960? Qui sait. Pour l'heure, il est un peu tôt pour le dire, d'autant que le nouveau propriétaire et son architecte jugent prématuré de s'exprimer sur le détail du projet d'hôtel-restaurant-dancing prévu en lieu et place du bâtiment de la rue Centrale (qui sera démolé) et dont la mise à l'enquête s'est conclue récemment. Patience donc.

En attendant, on se plaît à rembobiner la pellicule. Une expression de circonstance lorsque l'on échange avec Michel Musy, 78 ans, ancien projectionniste de la station. «Le cinéma était juste à côté, alors quand j'avais fini, j'allais en boire un petit dernier, se souvient le retraité de Chesières. C'était un lieu mythique. Costard-cravate obligatoire! C'était un endroit où se retrouvait une élite du monde entier. Toute une époque.»

Entre bulles et paillettes

Sur la table du salon, deux albums-souvenirs attendent. Au milieu des cartes postales naturalistes et autres clichés d'époque de hauts-lieux du plateau de Villars, l'une ou l'autre page est consacrée au Sporting. Les coupures de presse et reproductions de photos de ces années folles y fleurissent bon la foule, les concerts, les scènes de fêtes, le champagne et les concours de Miss Villars.

En noir-blanc ou en couleurs, jeune ou plus âgé, on y retrouve forcément José Ciocca. En 1951, dans les locaux de la confiserie-tea-room familiale, l'émblématique patron et âme du Sporting ouvrit un lieu incontournable de la vie nocturne de ce Villars huppé des palaces et des dancings. «Au début, José Ciocca jouait lui-même au piano, raconte



Michel Musy se souvient avec nostalgie de l'âge d'or du Sporting, quand Brel, Bécoud, Aznavour et bien d'autres y donnaient des concerts. Projectionniste au cinéma voisin, il y finissait ses soirées. | K. Di Matteo

Michel Musy. Ensuite, il a engagé un pianiste qui est devenu duo, puis trio, puis quartet et quintet! Jusqu'à programmer toutes les semaines des artistes, dont de très grands noms.»

Et notamment Gilbert Bécoud, que l'on voit signer le livre d'or de l'établissement dans l'un des albums. Le Français fit halte plusieurs fois au Sporting. À son sujet, le syndic d'Ollon-Villars, Patrick Turrian, se souvient d'une anecdote que lui racontait son père, fiduciaire comme lui: «Un soir, au restaurant, il avait signé le contrat de l'année suivante sur une serviette de table!»

Un plateau royal

Gilbert Bécoud ne fut de loin pas le seul monstre sacré à s'être produit à l'enseigne rose pétante du Sporting. José Ciocca s'enorgueillissait d'avoir accueilli Charles Trénet, Charles Aznavour, Carlos, Marcel Mouloudji, Raymond Devos, Juliette Gréco, des noms qu'il égraine lors d'une interview pour le documentaire de l'Office du tourisme «Villars, 100 ans d'altitude», que Michel Musy a conservé sur un DVD. En voix off, sur fond de clichés de toutes ces stars d'alors, il expliquait: «Ils aimaient bien venir au Sporting parce que c'était le bain de foule, ils étaient vraiment immergés dans les spectateurs.»

Dans un article du quotidien La Presse Riviera-Chablais de 2004, il ajoutait deux noms sur

la prestigieuse liste: Joséphine Baker et Jacques Brel. «Elle est venue chanter à trois reprises, relevait-il au sujet de l'artiste et résistante française d'origine américaine. Elle m'a fait connaître dans le milieu artistique. C'était à chaque fois un risque financier épouvantable.»

Quant au chanteur belge, passé à l'hiver 1964, Ciocca l'évoque en rappelant un repas d'anthologie au terme duquel «il voulait manger un morceau de fromage suisse. Nous avons causé métaphysique et politique jusqu'à cinq heures du matin.»

Sur l'enregistrement de «100 ans d'altitude», on entend encore l'ancien patron, décédé en 2011 à 80 ans, nourrir un peu plus la légende de son Sporting avec une anecdote royale. «Un soir, on avait organisé le concours de Miss Villars, avec projecteurs, piste, micro, lumières. Je dis: «Et voici, nous avons l'honneur de vous présenter la première concurrente...» et là, qui je vois arriver sur la piste? Le prince Rainier! Inutile de vous dire l'éclat de rire t général. Je ne savais plus où me mettre! Il a rigolé et est allé s'asseoir à sa table.»



Le bâtiment du Sporting, qui a connu ses heures de gloire dans les années 1950-60, sera détruit et remplacé. | K. Di Matteo

En bref

MONTHHEY

Soutien au terminal confirmé

La Confédération a confirmé son soutien financier au nouveau terminal combiné de Monthey. La construction de l'installation de transbordement rail-route est dévisée à 41 millions de francs. La part du soutien fédéral sera de 50% au maximum. Le Canton du Valais mettra 6 millions, celui de Vaud 1 million. La mise en service est prévue pour 2027. **PGE**

DISTRICTS

Sus au frelon asiatique

La cellule de crise de lutte contre le frelon asiatique lance une nouvelle campagne, avec pose de pièges dans les districts de Monthey et Saint-Maurice. Trois nids ont en effet été découverts en automne 2024 entre Saint-Gingolph et Vionnaz. Des spécialistes seront également formés afin de pouvoir intervenir dès qu'il y a suspicion d'infestation. **CBO**

ORMONT-DESSOUS

Clément Dupertuis municipal

Clément Dupertuis remplacera Pierre-Alain Borloz à la Municipalité. Dimanche, l'agriculteur de 46 ans a remporté le deuxième tour de l'élection complémentaire par 211 voix (57,5%) contre 145 pour Jean-Pierre Carrard, paysagiste de 63 ans. L'assermentation et l'entrée en fonction du nouvel élu interviendront le 13 mars. **KDM**



8

En piste avec... Yannick Perrin



Le ski lui a offert deux vies en une

De 1998 à 2020, l'énergique Yannick Perrin fut aussi entraîneur du ski club de son enfance. | L. Grabet

Les Crosets-Champoussin

Le co-directeur de l'ESS locale fut un compétiteur de niveau mondial et reste un gros bosseur. Cette qualité a bien failli le mettre à terre, mais le Chablaisien l'a finalement apprivoisée avec sagesse.

Laurent Grabet

redaction@riviera-chablais.ch

Yannick Perrin le dit lui-même, il a eu deux vies. La première a commencé le 22 juillet 1976 à l'hôpital de Monthey. C'est là que le Valaisien est né d'une maman prof de ski et d'un papa directeur de l'ESS dont lui-même a les rênes aujourd'hui. Les deux tourtereaux s'étaient rencontrés à l'ESS des Crosets-Champoussin évidemment... Avec pareille hérédité, la trajectoire de leur fils pouvait difficilement ne pas comporter

une bonne dose de ski! «Gamin, avec mon frère et ma sœur, la station était notre garderie. Dès 7-8 ans, nos parents nous laissaient skier en toute liberté. C'était une autre époque. On enchaînait les descentes de l'ouverture à la fermeture. Il n'y avait pas encore de snowpark et on façonnait nos propres sauts à la pelle quand on ne se contentait pas de sauter sur les rochers recouverts de neige. C'était le bonheur!»

Deux titres nationaux

À 6 ans, c'est l'entrée au ski club de Val-d'Illiez, un passage obligé où le petit Yannick affine sa technique. Il est doué et son talent l'amènera jusqu'à disputer des courses FIS aux côtés de Didier Défago. Avec Yannick Bellon, son homologue de Morgins, ils sont alors parmi les meilleurs jeunes Valaisiens. Mais à 17 ans, le jeune homme jette l'éponge. «Mes études de ferblantier-couvreur, couplées à l'exigence extrême de mon entraîneur d'alors Patrick Flaction (ndlr: préparateur physique de Lara Gut-Behrami pendant des années et désormais de Loïc Meillard) et au peu de compréhension de mon détestable maître d'apprentissage ont eu raison de ma motivation...»

Mais loin de tomber en dépression, Yannick Perrin tombe amoureux d'une discipline naissante, alors en plein boom: le snowboard. «Je n'ai plus chaussé de skis pendant trois ans! C'est

d'ailleurs cela qui m'a poussé à passer ma première patente, car j'avais peur de trop perdre et de ne plus en être capable.» Très vite, il y excelle et la compétition le happe à nouveau presque malgré lui. Elle le mènera jusqu'en Coupe du monde et à deux titres nationaux en 1999 et 2001. «J'étais dans le top 20 mondial. Je bricolais des saisons avec des budgets réduits glanés auprès de sponsors. Ça m'a amené à courir aux États-Unis. Il fallait faire beaucoup avec peu. On dormait dans des voitures ou des caves. Ce fut une excellente école de débrouille et de relations humaines qui me sert encore aujourd'hui, relève le quadragénaire. L'été, j'allais m'entraîner sur le glacier de Tignes et les compétitions durant la saison amenaient beaucoup de spectateurs. J'étais très enthousiaste!»

Pris au piège du succès

«C'était ma plus belle vie!», résume Yannick Perrin. La

seconde ne fut pas mal non plus, mais dans un tout autre genre. À 31 ans en 2007, trois années après avoir lancé son entreprise de ferblanterie-couverture, l'enfant de la région reprend la direction de l'ESS. Et c'est à la même époque qu'il devient papa d'un petit Anakin. Lukas suivra deux années plus tard. La station se développe et le succès est inespéré. En une année et demie, le chiffre d'affaires de l'ESS des Crosets est multiplié par trois, les ennuis aussi. À la fin de l'hiver 2008, un «schisme» déchire l'école en deux. L'énergique Yannick Perrin assure sur tous les fronts, mais il y laissera des plumes et quelques regrets. «J'ai beaucoup tiré sur la corde. Ici dans la vallée, on est beaucoup à avoir été éduqués à serrer les dents sans se plaindre et à tenir.» Le Chablaisien s'oublie tant dans le travail qu'en 2011, un burnout manque de le happer. Et l'ulcère qui suit, lui, ne le loupe pas.

Une lente remise en question commence alors. Elle débouchera sur l'embauche d'une co-directrice. «Tahia Vieux a repris la direction de notre école de Champoussin à 100% après le Covid. C'est une bête de course titulaire d'un Bachelor en économie et gestion d'entreprise. Grâce à elle, le rythme est redevenu plus vivable. Nous formons un tandem efficace avec notre équipe d'une soixantaine de moniteurs qui tirent tous à la même corde. C'est un privilège de travailler tous ensemble dans une telle ambiance, souligne Yannick Perrin. On est en train de vieillir ensemble. C'est assez beau.» Aujourd'hui, le Val-d'Illiez évite scrupuleusement de se laisser trop dicter le temps par les autres. L'ancien compétiteur obsédé des chronos a intégré que dans la vie, la vitesse n'est pas tout. De chien fou, il est devenu un peu «vieux sage». Ça lui va bien et cela annonce peut-être une troisième vie.

Un paysagiste accusé de délits financiers

Justice

Un entrepreneur de la région sera prochainement jugé à Vevey. Au rang des victimes figurent un employé, une cliente et des créanciers.

Rémy Brousoz
rbrousoz@riviera-chablais.ch

Escroquerie, détournement de valeurs patrimoniales ou encore faux dans les titres: la liste des délits reprochés est longue

pour un paysagiste de la Riviera qui passera la semaine prochaine devant la justice.

Après une faillite ouverte en 2018, cet entrepreneur de nationalité suisse aurait poursuivi son activité sous un autre nom de société. Cette dernière n'a été inscrite au Registre du commerce qu'en 2022, relève le Ministère public.

Durant cette période, il est reproché à l'indépendant d'avoir engagé un collaborateur après l'avoir «astucieusement trompé», peut-on lire dans l'acte d'accusation. Le prévenu «savait que son entreprise et lui-même rencontraient d'importantes difficultés financières» et qu'il ne pourrait

pas payer correctement son futur employé.

Et de fait, pendant l'année qu'ont duré les rapports de travail, l'aide-paysagiste n'aurait été que «partiellement», voire «pas du tout payé». Son patron aurait également falsifié son contrat en modifiant le salaire horaire qui avait été convenu. À cela s'ajoutent des cotisations sociales qui n'auraient pas été versées à la caisse AVS pendant plusieurs mois.

Virgule oubliée

Le paysagiste incriminé aurait également profité de l'inadvertance d'une cliente. Devant s'acquitter d'une facture de 290,75

francs, cette dernière a oublié d'indiquer la virgule dans l'ordre de paiement et lui a versé 29'075 francs. Le prévenu aurait alors «sciemment» omis de restituer l'argent en trop, et ce malgré les demandes de sa cliente.

Le Ministère public l'accuse enfin d'avoir détourné un total de près de 150'000 francs au détriment de ses créanciers, alors qu'il était astreint à une saisie de salaire «dont il avait manifestement les moyens de s'acquitter à tout le moins partiellement».

L'entrepreneur, qui est présumé innocent jusqu'au jugement, comparaitra le 11 mars prochain devant le Tribunal correctionnel de Vevey.

En bref

AIGLE

Nouveau préfet pour le district

Le Conseil d'État a nommé Nicolas Croci Torti jeudi dernier à ce poste. Municipal PLR d'Ollon depuis 9 ans, ancien député, le Boyard est également doyen administratif au sein de l'établissement scolaire de Bex. Le gouvernement déclare avoir «retenu Nicolas Croci Torti, estimant qu'il dispose de toutes les compétences et connaissances lui permettant de relever les nombreux défis qui l'attendent en qualité de préfet». Il prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} juillet prochain. **CBO**



Canton de Vaud

Dernières heures de la buvette de l'Arsat

Les Mosses

Sauf coup de théâtre, cet établissement emblématique de la station va fermer en fin de saison pour être rasé. Conséquence d'une ordonnance sur la protection des marécages. Explications.

Laurent Grabet
redaction@riviera-chablais.ch

Le soleil brille sur les Mosses. L'emblématique buvette de l'Arsat est copieusement remplie pour un lundi midi. Comme souvent, Paul-François Mermod, le patron de 64 ans que tout le monde ici surnomme affectueusement Pollux, partage un verre de l'amitié avec quelques habitués. Mais il est triste et son épouse Thérèse, qui s'active aux fourneaux, l'est plus encore. Leur établissement, construit par le précédent propriétaire en 1980, est très apprécié, mais fermera définitivement à Pâques une fois l'heure de la retraite arrivée.

La buvette, ainsi que l'un des deux parkings attenants souvent très fréquentés, devront ensuite être détruits, alors même que plusieurs repreneurs ont déjà manifesté leur intérêt pour ce restaurant affichant 300 couverts

quotidiens en haute saison. «Une cinquantaine de clients s'en offusquent chaque jour et certains écrivent même aux autorités pour se plaindre», précise Pollux, qui a placardé une affiche expliquant la chose sur ses murs.

Lettre révoltée

Mais cette mauvaise nouvelle ne tombe pas du ciel. Elle était connue depuis 2015 avec la signature d'une convention entre le tenancier, Pro Natura et le Canton. La buvette est en effet située dans un marécage protégé d'importance nationale de 1'645 hectares, lequel est devenu en 1987 avec l'acceptation par le peuple d'une initiative fédérale sur la protection des marais, le champ de bataille d'une lutte entre écologistes, agriculteurs, propriétaires et tenants du tourisme local.

À l'époque déjà, Pollux avait souligné que la convention constituait «la moins mauvaise solution pour la buvette, mais la plus mauvaise pour la station». Son restaurant joue un rôle stratégique dans le dispositif touristique puisqu'elle est située à deux pas des deux tire-fesses faisant la liaison entre les domaines skiables des Mosses et de la Lécherette, mais aussi au bord d'un espace de ski nordique très fréquenté. Et également car il y a – depuis la faillite du restaurant du Chaussy il y a deux ans – pénurie de couverts aux Mosses les jours de grosse fréquentation. À noter encore qu'il bénéficiera «d'une indemnité de 100'000 francs au terme de l'exploitation, versée



La buvette de l'Arsat était traditionnellement ouverte de début décembre jusqu'à Pâques. Après 30 ans de bonheur, Pollux et son épouse risquent fort de devoir faire leur deuil. | L. Grabet

par l'État de Vaud», apprend-on dans un document confidentiel de la Direction générale de l'environnement qui nous est parvenu. Mais aux Mosses, Pollux, comme ses partisans, peinent à «gober que s'amputer d'une

structure si appréciée et centrale à grand renfort de travaux onéreux soit un vrai plus pour l'écologie». Il voit dans cette fin prochaine le triomphe annoncé d'un «certain extrémisme écologique» et la continuation de la mise à

mort de sa station de naissance et de cœur. Et sur ce dernier point, il n'est de loin pas le seul, à l'instar d'Olivier Schoeneich, qui vient de reprendre l'école de ski locale ou encore d'André Hefti. L'ancien directeur de Télé-Leysin-Col

des Mosses-La Lécherette est si «scandalisé» qu'il a écrit fin janvier un courrier de protestation au Conseil d'État vaudois arguant en substance qu'il est «impensable qu'une telle buvette fédérant marcheurs, promeneurs et skieurs de toutes générations disparaisse aujourd'hui!» La Commune d'Ormont-Dessous s'est elle aussi fendue de sa propre missive.

Une fin inéluctable ?

Mais, malgré cela, in fine, il est bien probable que la buvette disparaisse. Alberto Mocchi, secrétaire général de Pro Natura, rappelle qu'il en va en effet du respect de l'ordonnance sur la protection des sites marécageux dans cette affaire, laquelle stipule que les sites concernés doivent être réhabilités. À l'époque de la convention, l'organisation écologique aurait même pu aller jusqu'au Tribunal fédéral avec de très bonnes chances d'aboutir à la suppression immédiate de la buvette. «Ces biotopes sont extrêmement précieux et nous nous devons de les protéger, même si cela implique parfois des arbitrages douloureux entre des intérêts par nature divergents», souligne Alberto Mocchi.

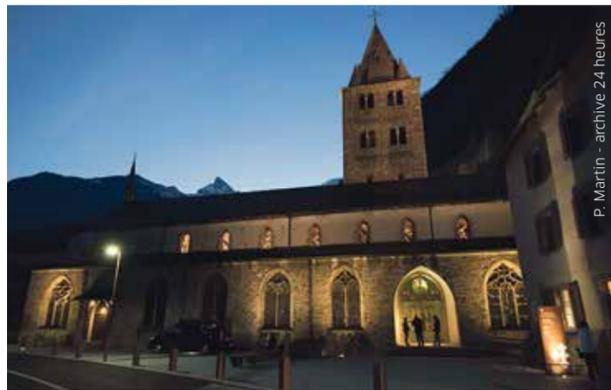
Quoi qu'il en soit et quoi qu'il arrive, ceux qui le souhaitent pourront toujours continuer à profiter de la convivialité offerte par Paul-François et Thérèse Mermod. Et ce en montant au restaurant du lac Lioson, établissement qu'ils continueront à gérer jusqu'à la belle saison 2027, année de leur retraite.

Le Canton ne réintégrera pas Roland Jaquenoud

Collège de Saint-Maurice

L'abbaye soutient le chanoine pour qu'il retrouve son poste d'enseignant. Mais pour les autorités, c'est exclu.

Karim Di Matteo
kdimatteo@riviera-chablais.ch



L'Abbaye de Saint-Maurice, ici sa basilique, soutient l'un des siens dans sa demande de réhabilitation en tant qu'enseignant au collège.

indemnité.» À combien s'élève-t-elle? Aucun chiffre n'est articulé.

«Une question de justice»

L'Abbaye de Saint-Maurice ne l'entend pas de cette oreille et invoque ladite décision du 18 février et le classement des accusations de 2023. «Je comprends parfaitement que le Service de l'enseignement devait prendre des mesures à la suite de la diffusion du reportage en novembre 2023 (ndlr: «Mise au Point» sur la RTS) pour permettre l'établissement des faits, explique Roland Jaquenoud. Or, maintenant qu'ils sont établis et que je suis hors de cause, j'attends que le Service de l'enseignement me réhabilite dans mes fonctions d'enseignant. Cela me semble être une question de justice.»

Roland Jaquenoud avait été mis en cause à la suite d'un témoignage anonyme au sujet d'une relation sexuelle de 2003

avec un novice. À l'époque, il avait été envoyé en mission au Kazakhstan, où il est resté jusqu'en 2015. Après l'émission de la RTS, Rome avait mené son enquête et conclu à une relation consentie entre deux personnes majeures. La justice valaisanne avait décidé une ordonnance de classement.

Dégât d'image pour le collège

Non seulement Jean-Philippe Lonfat campe sur ses positions, mais il se dit «consterné» par la stratégie de l'abbaye. «Je suis sidéré par ce communiqué! Le collège de Saint-Maurice faisait le prestige de l'abbaye et je ne comprends pas qu'elle continue de nourrir le dégat d'image que le contexte a déjà engendré pour l'école. Le collège a déjà perdu 40 élèves l'an dernier et on s'attend à un nombre équivalent pour la prochaine rentrée.»

Un dimanche sans grande surprise

Elections cantonales

Record négatif de participation, recul des Verts: les résultats des scrutins au Conseil d'État et au Grand Conseil valaisans se sont révélés conformes aux prévisions.

Patrice Genet

pgenet@riviera-chablais.ch

La journée de ce dimanche 2 mars a sans doute réservé davantage de surprises du côté des cortèges de carnaval que de celui des urnes. Au Conseil d'État, d'abord, avec les réélections de Christophe Darbellay (Le Centre), de Mathias Reynard (PS) et de Franz Ruppen (UDC), et les élections de Franziska Biner (Le Centre) – qui réalise un carton jusque dans le Chablais, sortant en tête à Vionnaz – et Stéphane Ganzer. Le Vert de Salvan Emmanuel Revaz, largement distancé, a jeté l'éponge à l'issue de ce premier – et donc seul – tour de scrutin.

Pas de surprise non plus du côté des taux de participation, historiquement bas (38% au niveau de la région), avec même un record cantonal de 30,12% pour la Commune de Colloby-Muraz. À noter que les Communes qui ont vu une autre personne que Mathias Reynard sortir en tête (Franziska Biner à Vionnaz, Christophe Darbellay à Champéry, Franz Ruppen à Val-d'Illiez, par exemple)

réalisent les meilleurs scores de participation.

Statu quo à Saint-Maurice

Du côté du Grand Conseil, le Chablais enregistre des tendances dans la norme cantonale, avec une progression globale du Centre droit et de la gauche et un recul des Verts. Dans le district de Monthey, Le Centre et le PS gagnent ainsi chacun un siège au détriment de l'UDC et des Verts, lesquels ne conservent qu'un seul de leurs sièges grâce à Carole Morisod. Le PLR, qui a noté la non-élection de Xavier Mottet, reste la première force politique du district avec cinq fauteuils. La participation s'est montée à 34%.

À Saint-Maurice, l'UDC fait son entrée à la députation en remportant le siège octroyé au district. Ce dernier revient à Brian Neukom. Le Centre (2), le PLR (1), le PS et les Verts (1) enregistrent un statu quo. Le taux de participation a atteint 44,5%.

Députation district de Monthey:

Sonia Tauss-Cornut, Thomas Birbaum, Mathieu Couturier, Andrea Duchoud, Fabienne Rime (PLR), Françoise Métrailler, David Mariétan, Delphine Michaud, Jacques Berra (Le Centre, +1), Véronique Chervaz, Blaise Carron, Clément Borgeaud, Aferdita Bogiqi (PS, +1), Alexandre Cipolla, Romain Gex-Fabry, Damien Raboud (UDC, -1), Carole Morisod (Les Vert.e.s, -1).

Députation district de Saint-Maurice:

Laurent Rey, Stéphanie Revaz Martignoni (Le Centre), Damien Revaz (PLR), Emilie Teixeira Perren (PS), Emmanuel Revaz (Les Vert.e.s), Brian Neukom (UDC, +1).

Le paradis terrestre de William a 50 ans

Saint-Triphon

Le jardin botanique aux plus de 4'000 plantes créé par William Aviolat, 93 ans, cherche de nouveaux bras. L'appel au coup de main a été lancé samedi dernier.

Patrice Genet
pgenet@riviera-chablais.ch

«Quand on fait un travail pour tout le monde, on appelle cela une réalisation.» Assis en bout de table dans son cabanon de 45 m² qui est son logis, entre les cactus en hivernage et les étagères de sa bibliothèque, William Aviolat dispense une de ses maximes qui lui sont chères – une autre, écrite à la main sur un bout de billet au mur, aura attiré notre attention cet après-midi-là: «Un vieux pommier ne donne pas de vieilles pommes».

Autour du créateur du Jardin botanique de Saint-Triphon, hommes, femmes, enfants défilent, qui pour le remercier pour la «merveilleuse journée», qui pour partager une assiette en refaisant le monde et l'Histoire, au son entêtant des tambours et des guitares de musiciens venus agrémenter de leurs notes un jour de joie. «Le premier

du printemps», dicit William. «Aujourd'hui, on me fait une fête. C'est beaucoup d'émotions... Il y a quand même des gens qui se rendent compte du travail que j'ai fait pendant 50 ans...»

15'000 m² et plus de 4'000 plantes

De fait, ils auront été plus de 200 à arpenter samedi les 15'000 m² du jardin et à partager quelques minutes ou quelques heures autour d'un repas, d'une danse ou d'un jeu de pistes sur les traces de l'une des plus de 4'000 plantes émaillant le lieu. «Il en a compté environ 5'000, il y en a moins maintenant parce que je n'arrive plus à cultiver les plantes d'altitude, à cause du réchauffement climatique, déplore William Aviolat. J'avais par exemple trois ou quatre sortes de gentianes, que je n'ai plus aujourd'hui.» Les saisons passent. L'humain aussi. «Il me faudra bien de l'aide pour la suite, je suis très vite fatigué. Pour continuer, il faudra avoir des bras.»

C'était d'ailleurs l'un des buts visés par cette journée du 1er mars. «Je connais William depuis plus de 10 ans, je lui donne régulièrement des coups de main, explique Adrien Kühnis, paysagiste et initiateur de ce jubilé des 50 ans. J'aimerais bien pouvoir faire une fête comme celle-ci à chaque saison. Et organiser mensuellement un cours de botanique; le matin, on lui donnerait un coup de main au jardin, et l'après-midi, il nous dispenserait



Son christianisme «convaincu» vaut à William Aviolat – ici sur le pas de porte de son logis – le surnom de «jardinier du Seigneur». | P. Genet

sa science. Le but est que tout cela reste joyeux.»

Célébrer «un lieu magique»

Comme fut joyeuse, donc, cette journée anniversaire, organisée en collaboration avec l'Association Aethernova. Fort d'une vingtaine de membres et actif principalement dans le Chablais, ce groupement s'est donné pour but de «co-œuvrer à la création d'un monde heureux et respectueux de tout un chacun». Il s'occupe ainsi, par exemple, de tunnels de culture à Bex, et s'apprête à créer une «outils-thèque» à Saint-Maurice. «On a senti qu'il fallait donner un coup de main à William

Aviolat», relève Alexandre Rudaz, responsable d'Aethernova, soulignant que «cette fête a été organisée afin de célébrer ce lieu magique et de le faire découvrir.»

Chargé de la communication de l'événement, Norbert Fouchault va dans le même sens. «L'idée était de donner envie de venir s'y ressourcer. Des gens viennent régulièrement aider William, que ce soit au jardin ou pour réparer un volet.» Remerciant au passage la Commune d'Ollon qui a facilité l'organisation de la journée par la mise à disposition notamment de panneaux pour le parking, Norbert Fouchault en est persuadé: «C'est

la solidarité humaine qui va nous permettre de faire face aux défis à venir.»

Une certitude que porte également William Aviolat, protestant vaudois. «J'ai toujours été un chrétien convaincu. J'ai toujours cru que Dieu a créé ce que nous voyons.» De quoi considérer le jardin botanique comme une sorte de jardin d'Eden? Il sourit. «Depuis le début, on m'a dit: <Vous avez fait là un paradis terrestre.> C'est un jardin pas comme les autres...» «Un jardin extraordinaire?», oset-on. Et la dizaine de personnes regroupées en bout de table autour de William Aviolat d'entonner la célèbre chanson de Charles Trenet. Non sans faire naître une nouvelle pointe d'émotion dans les yeux de William Aviolat.

Le jardin est ouvert tous les jours. Pour les visites de groupes, notamment avec les écoles, William Aviolat recommande de lui «écrire une lettre très à l'avance» à l'adresse suivante: Jardin botanique, En la Porte 20, 1867 Saint-Triphon.

L'Association Aethernova organise «un tournus pour aller régulièrement participer au jardin botanique» et cherche «des personnes motivées» à donner des coups de main. contact@aethernova.org ou 076 341 37 28.

Photo légende

AIGLE

Edgard Bovier, parrain suisse du Goût

Le cuisinier originaire de Saint-Léonard a été nommé lundi parrain de la Semaine du Goût, dont la ville hôte est Aigle toute cette année. Cumulant étoiles, points et honneurs, le Valaisan dirige la brigade du Cerf à Rougemont. Edgard Bovier, connu pour ses déclinaisons inspirantes de la cuisine méditerranéenne, sublime désormais les produits locaux et authentiques du Pays-d'Enhaut. À ses yeux, «Aigle, à la croisée des monts et du lac, est une parfaite ville du Goût, d'autant plus qu'elle se situe sur l'axe qui mène à l'Italie et se profile ainsi en point de rencontre des cuisines de l'arc alpin». **CBO**



Pub

DU 7 AU 22 MARS

ANNIVERSAIRE DU CASINO

SAMEDI 22 MARS

DÈS 21H

TIRAGE AU SORT

À GAGNER

5'000.- CASH

IPHONE

PS5

DE 21H À MINUIT

DANSEUSES & DJ SET

À MINUIT

CHAMPAGNE ET GÂTEAU OFFERTS

GRAND JEU
+ DE
8'000.-
DE CADEAUX

CASINO BARRIÈRE MONTREUX

www.casinodemontreux.ch

ESPACE DES JEUX RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES ET NON-INTERDITES. PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE. GAINS, CADEAUX, BOISSONS À L'EXCEPTION DES SPIRITUEUX ET ALCOPOPS. JOUER COMPORTE DES RISQUES. ENDETTEMENT, DÉPENDANCE. APPELEZ LA LIGNE SOS-JEU 0800 040 080 (GRATUIT ET ANONYME).

En bref

PRÉALPES



Nouveau visage des remontées mécaniques

Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette a nommé son nouveau directeur: Maxime Cottet (43 ans). Il remplacera dès le 1er mai Armon Cantieni, actuellement remplacé ad interim. Diplômé en ingénierie des sciences, génie des matériaux et ingénierie financière, il a travaillé pour la Compagnie du Mont-Blanc, le Groupe Téléverbier. Il a été directeur général des remontées mécaniques de Crans-Montana Aminona, puis du groupe CMA. **XCR**

TRANSPORTS

Commande record des TPC

Les Transports Publics du Chablais annoncent la signature d'un contrat avec la société Stadler pour l'acquisition de 13 nouvelles rames automotrices. «Cette commande, d'un montant d'environ 140 millions de francs, marque une étape clé dans la modernisation des lignes Aigle-Ley-sin (AL) et Bex-Villars-Bretaye (BVB).» Soit l'investissement le plus important depuis la création des deux lignes. Livrées début 2028, leur mise en service est prévue pour septembre de la même année. **KDM**

PUIDOUX



Nouveau poste électrique

Une première pierre qui marque le début de la reconstruction. Édifiée il y a plus de 40 ans, cette infrastructure ne répond plus aux besoins actuels. «La capacité de transformation du poste sera doublée, passant de 40 à 80 MVA», explique l'ingénieur responsable Sylvain Genoud. S'étalant jusqu'en 2027, ces travaux visent à moderniser ce poste qui alimente quelque 13'000 ménages et entreprises. **NDE**

Satom investit gros pour réduire ses émanations



Le futur bâtiment, qui devrait être mis en service courant 2026, permettra à Satom d'être aux normes en termes de traitement des cendres volatiles et de ses eaux. | Satom SAPHoto

Monthey

Un nouveau bâtiment à 45 millions permettra de mieux laver les cendres de ses métaux lourds et moins en déverser dans les eaux. Les travaux ont débuté.

Karim Di Matteo

kdimatteo@riviera-chablais.ch

Certains mouvements interpellent depuis quelques jours aux abords du bâtiment de traitement régional des déchets Satom, à Monthey, et pour cause. Les travaux de construction d'un nouveau bâtiment ont débuté et le chantier est de taille. La société, dont l'actionnariat est détenu par les Cantons de Vaud et Valais et de quelque 80 Communes de la région, entend ainsi se mettre en conformité avec les normes cantonales et fédérales. Elle a théoriquement jusqu'au 1er janvier 2026 pour le faire. Objectif numéro un: améliorer le traitement de ses eaux et des cendres volatiles résultant de la combustion de déchets afin d'en extraire des métaux. Son nom, suggestif: LAVACID.

Une méthode éprouvée

Le futur bâtiment, qui semble sorti tout droit d'un univers de science-fiction, 40 mètres de

long pour 20 de haut, coûtera 45 millions, dont «seulement» 8 pour le bâtiment et 20 pour les équipements. Il sera terminé à l'automne, avec mise en service en mars-avril 2026, selon la planification.

Dès lors, il permettra de traiter quelque 8'000 tonnes de cendres volatiles par an et de récupérer de manière optimale, selon un procédé éprouvé dans d'autres usines de Suisse, les métaux qui y sont contenus et qui ne peuvent être brûlés, car trop légers et volatils, comme le zinc, le cuivre, le mercure ou encore le plomb.

«Actuellement, les métaux récupérés partent en décharge de type C, explique Samuel Claret, responsable des Services techniques à Satom et membre du comité de direction. On parle essentiellement de zinc, avec quelque 300 tonnes annuelles, du métal qui pourra être recyclé.»

Entre deux et quatre personnes, à engager, seront affectées au nouveau bâtiment. «Le but étant de rendre la combustion la plus propre possible et les eaux les plus neutres possibles avant de les remettre dans le Rhône.» Le seuil incompressible de déchets tirés des cendres partira en décharge de type D.

Effort à l'échelle romande

Les nouveaux équipements de Satom permettront également de combler un manque en Suisse romande, où le déficit de capacité de traitement de cendres volatiles se situe entre 10'000 et 12'000 tonnes annuelles. Sur les 8'000 tonnes qui seront traitées à Monthey, 4'700 résulteront de la combustion à l'interne de l'usine chablaisienne, tandis que le solde viendra d'autres usines ne pouvant les prendre en charge.

Le bâtiment LAVACID figure en bonne place dans les priorités de Satom, en attendant la suite. Sur la liste des tâches: la rénovation du bâtiment du pont du Rhône comme nouveau lieu d'accueil et de réception, déjà mis à l'enquête, et la construction d'un nouveau four et captage CO₂. La société prévoit d'investir plusieurs centaines de millions de francs dans ces opérations.

À trois pour développer GastroVert



La signature de la nouvelle collaboration. Tout à dr: Daniel Baiffard, directeur de Satom. | Satom - DR

Satom s'unit à deux de ses homologues pour développer le produit GastroVert de récupération et valorisation de déchets ménagers et de professionnels de la restauration, communique la société monthaysanne. Les directeurs des trois usines Satom, Saidef SA (Posieux/Hauterive FR) et Enevi (Uvrier, VS) ont signé le 25 février l'acte officialisant la création d'une filiale commune GastroVert SA, avec un siège social à Posieux. Une meilleure coordination des efforts veut rechercher une «optimisation de la gestion des déchets» en mutualisant au niveau de l'innovation de nouvelles fonctionnalités, des commandes de matériel, de l'administration et de la maintenance. La nouvelle plateforme «se chargera également de la diffusion de GastroVert dans d'autres régions et auprès de nouveaux partenaires». Au 31 décembre 2024, GastroVert desservait 89 communes et 931 professionnels de la restauration, avec 642 points de collecte pour les ménages, et 7'200 tonnes de matière valorisées.

Le projet d'hydrogène vert chez ZM va de l'avant

Aigle

Les installations du projet PHRYSM prévues chez Zwahlen & Mayr dans la zone industrielle sont à l'enquête. Mise en service prévue en 2026.

Karim Di Matteo
kdimatteo@riviera-chablais.ch

«Actuellement, l'hydrogène consommé par Zwahlen & Mayr (ZM) est gris et nécessite, par ailleurs, du transport par camion. Le projet PHRYSM doit donc permettre de le rendre vert et de décarboner deux fois les activités de l'entreprise», explique Jérémie Brillet, chargé du secteur «projets hydrogène et nouvelles énergies» chez Romande Energie, au moment où les premiers aménagements au sein de la



Dès 2026, Zwahlen & Mayr utilisera de l'hydrogène «vert» et réduira son empreinte carbone. | DR

société aiglonne sont à l'enquête publique.

PHRYSM? Pour PRoduction of green HYdrogen for clean Steel and Metallurgy. Un projet pilote qui a reçu le soutien de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et du Service de la

promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) du canton de Vaud. Celui-ci réunit trois partenaires. En premier lieu, l'Aiglon «ZM», producteur de tubes en acier inoxydable pour grands ouvrages (ponts routiers et ferroviaires, stades, etc.), et qui aspire

à réduire son empreinte carbone.

Ensuite, Romande Energie, qui accompagne ce type de démarche et qui développera un parc solaire au sol de 23'000 m² et d'une puissance de 3,2 mégawatts dans la zone industrielle du chef-lieu, afin

de produire de l'énergie auto-consommée par ZM.

Enfin, la société SolydEra SA, basée à Yverdon, qui fournit l'électrolyseur haute température, un appareil qui permettra de produire idéalement 20 tonnes annuelles d'hydrogène. Cette technologie permettra également de récupérer les chaleurs résiduelles du procédé de l'entreprise ZM.

Jérémie Brillet ne tient pas à communiquer les montants investis, ni la clé de répartition entre les partenaires. «Un bon tiers sera subventionné par la Confédération et une petite partie par le Canton de Vaud», lâche-t-il. Lors de la présentation du projet l'an dernier, la mise en service était espérée pour fin 2025, «mais il y aura certainement des retards», ajoute Jérémie Brillet.

Avec sa capacité annuelle de production de 4'000 tonnes, Zwahlen & Mayr compte parmi les plus importants charpentiers métalliques de Suisse.

Les Dents-du-Midi au sommet du ski alpinisme



Du 2 au 8 mars 2025, 300 athlètes issus de près de 40 nations s'affrontent à Morgins lors de la 13^e édition des Mondiaux de ski alpinisme. | G. Premand - Région Dents du Midi

Championnats du monde

Les Mondiaux sont lancés à Morgins. Le duo romand Marianne Fattou/Robin Bussard, décroche la première médaille pour la Suisse en se classant 3^e ce lundi lors du relais mixte.

Liana Menétrey

redaction@riviera-chablais.ch

C'est sous un soleil éclatant et devant le décor de carte postale des Dents-du-Midi que se sont ouverts lundi les Championnats du monde de ski alpinisme à Morgins.

Sur la ligne de départ, la tension est palpable pour l'épreuve du relais mixte. Les ultimes ajustements effectués, les dernières peaux de phoque fixées sous les skis et c'est parti. Le groupe des femmes élites s'élance en flèche, attaquant la pente. Arrivées au sommet, place à un moment décisif, où chaque seconde compte: les «manip». Il s'agit de retirer rapidement les peaux et de les ranger avant d'entreprendre la descente. Une fois arrivées en bas, les skieuses ne s'arrêtent pas là: arrivant dans la zone de portage, skis au dos, elles montent à pied un couloir étroit avant d'entamer la dernière descente et de passer le relais à leur coéquipier masculin. Soit un parcours de plus d'un kilomètre pour quelque 145 mètres de dénivélé – un tracé effectué deux fois par chaque athlète.

La course au billet pour les JO
Dans cette course haletante, les espoirs suisses Marianne Fattou et Robin Bussard n'ont cessé de faire vibrer le public. Au moment du dernier passage de relais, la Neuchâteloise réalise une transition sans faute, envoyant son coéquipier en tête pour l'ascension. Mais c'était sans compter sur les redoutables transitions du champion du monde en titre de la discipline, le Français Thibault Anselmet, qui reprend la tête. À quelques mètres de la ligne d'arrivée, les supporters suisses voient alors leur espoir de médaille d'or vaciller. Robin Bussard, alors deuxième, est dépassé par l'Espagnol Oriol Cardona à quelques secondes de la fin. Encouragé par sa coéquipière à l'approche de la ligne d'arrivée, le Fribourgeois, à bout de souffle après l'effort fourni, s'effondre au sol. L'enjeu était de taille: dans un an, le ski alpinisme fera son entrée aux Jeux olympiques en tant que nouvelle discipline et seuls les médaillés d'or et d'argent obtiennent leur billet direct pour l'Italie. Les

Français et les Espagnols ont donc assuré leur place pour Milan-Cortina en 2026.

«On n'a jamais été aussi proches de la médaille d'or!»

Quelques heures après, nous retrouvons le duo romand près de son lieu de séjour au centre de Morgins. Le sourire aux lèvres et bien dans ses baskets. «On n'a jamais été aussi proches de la médaille d'or. J'étais devant, je me disais qu'il fallait que je tienne cette place, jusqu'à ce que je ne puisse plus. J'avais déjà tout donné...», nous confie Robin Bussard. Pour autant, pas de déception: «Non, on ne peut pas être déçus après une si belle bataille», admet-il. Quant à Marianne Fattou, elle se félicite du «meilleur relais» de toute sa

carrière. «J'ai bien géré mon effort, et à la fin, j'ai pu finir très fort, donc je suis contente.» La Neuchâteloise et le Gruérien font équipe depuis le début de l'année 2025 et ce relais marquait leur troisième course en commun. S'ils n'ont pas obtenu leur billet d'or pour les JO 2026, Marianne Fattou a toujours grand espoir. «Ce ne sera pas compliqué de décrocher une place, parce qu'on peut les avoir grâce au classement général; et pour l'instant, on est deuxièmes.» Pour l'heure, ils se réjouissent de leurs deux jours de repos bien mérités avant d'attaquer, jeudi, l'épreuve individuelle du Sprint.

Côté juniors, le duo composé de la Leysenoude Robyne Deseyn et du Châtelais Malik Uldry s'est classé 5^e.

Un sport s'adaptant aux lois télévisuelles

Charly Rey-Mermet, président du comité d'organisation, a déjà accueilli plusieurs compétitions de ski alpinisme ici à Morgins, dont les Mondiaux en 2008. Mais cette fois, l'envergure est différente. Les compétitions comptent désormais cinq épreuves et s'étendent jusqu'aux Crosets. «Il y a plus d'espace ici, tant pour les athlètes que pour les spectateurs», précise-t-il. Les épreuves longues, typiques du ski de randonnée, ont laissé place à des formats plus dynamiques. Aujourd'hui, ce sport doit «devenir télévisuel, c'est du ski alpinisme moderne, presque nerveux», déclare Charly Rey-Mermet. Montée, descente, portage, tout ça en une trentaine de minutes. «Les puristes contestent, mais si ce sport veut survivre, il a besoin des deux», conclut-il.

Pas de miracle de carnaval pour le BBC Monthey



Devant son public, le BBC Monthey-Chablais n'a rien pu faire face aux Pully Lausanne Foxes. | B. Dayer

Basketball

La série noire se poursuit pour la formation chablaisienne. En s'inclinant 88-99 face à Pully samedi soir, les Montheysans essuient un cinquième revers consécutif en championnat. Mais ils restent en course pour les play-off.

Basile Dayer
redaction@riviera-chablais.ch

Si tout Monthey avait le cœur à la fête ce week-end, le BBC Monthey-Chablais a continué à faire la grimace. Jamais les Chablaisiens n'ont trouvé la solution face à une solide équipe de Pully, actuellement troisième de la SB League.

Tout au long du match, les Jaune et Vert ont multiplié les maladresses, offrant donc des points faciles en contre aux Vaudois. Couplé à la précision implacable à distance des Pully Lausanne Foxes – notamment celle de l'Américain Dayne Prim (7/10 à 3 pts) – les Montheysans ont vite été distancés et leurs espoirs anéantis.

Le dernier quart-temps, remporté par les Chablaisiens pour sauver l'honneur, ne suffit pas. Avec un score final de 88-99, les pensionnaires du Reposieux bouclent encore un match avec plus de 85 points concédés. «Défensivement, on n'est pas au niveau. Quand tu prends presque 100 points, c'est impossible de gagner, déplorait après la rencontre le meneur Brendan Favre.

Il faut vraiment qu'on travaille là-dessus sur cette fin de saison si on veut s'en sortir.»

Justement, cette fin de saison approche à grands pas. Il reste six matches en championnat régulier, puis viendra le temps des play-off. Pour y participer, le BBC Monthey-Chablais doit conserver sa huitième place et donc résister au retour de Lugano, qui compte actuellement deux points de retard.

Soutiens financiers bienvenus

La situation est compliquée pour le BBC Monthey à l'approche du terme de la saison régulière. Plusieurs joueurs majeurs de l'équipe sont à l'infirmerie. C'est le cas du capitaine, Clayton Le Sann, ou encore du meneur américain Steve Robinson Jr. Le club a également changé d'entraîneur principal début février. Chris Chougaz a cédé le banc à son entraîneur-assistant José Gonzalez Dantas qui a pris les rênes depuis quatre rencontres.

Si le bilan comptable ne change pas avec quatre défaites sous la conduite du technicien espagnol, ce dernier reste toutefois positif. «Il y a du mieux. L'équipe travaille vraiment bien. Évidemment, ça aurait été mieux de gagner quelques points, mais si tout le monde continue à y croire et à faire le job, je pense que ça arrivera bientôt.»

Enfin, il faut noter qu'au cœur de cette période difficile pour le BBC Monthey-Chablais, le club a reçu cette semaine une nouvelle plus réjouissante: il bénéficiera d'une avance de 100'000 francs de la Commune de Monthey, ainsi que d'un prêt de 20'000 francs du mouvement jeunesse chablaisien, a-t-on appris sur les ondes de Radio Chablais. De quoi repartir sur de meilleures bases et espérer un avenir plus heureux.

Photo légende

SKI

Le plus rapide des élus montreuysiens

Nicolas Büchler a remporté dimanche la course à ski organisée dans le cadre de la sortie annuelle du Conseil communal. Le socialiste s'est imposé devant Yannick Hess (PLR) et Romain Moracchini-Villard (Les Verts). Douze élus ont participé, en toute amitié, «sans débats politiques, les clivages étant restés en plaine», souligne le président Olivier Müller (PLR). **CBO**



Le sifflement, un instrument comme les autres



Siffler pour se sentir «totalement libre»: une performance à découvrir de Bertrand Causse | N. Gaman

La Tour-de-Peilz

Pour la seconde fois, le siffleur Bertrand Causse viendra émouvoir la Riviera aux côtés de l'organiste du Temple, Guy-Baptiste Jaccottet.

Virginie Jobbé-Truffer
redaction@riviera-chablais.ch

La Reine de la Nuit de Mozart, Libertango d'Astor Piazzolla, un nocturne de Chopin, l'air du film Rabbi Jacob. Bertrand Causse siffle les pièces célèbres les plus ardues avec une élégance et une virtuosité troublantes. Il faut dire que le Parisien est aussi pianiste, altiste, chanteur et chef d'orchestre. Accompagné à l'orgue par le talentueux Vaudois Guy-Baptiste Jaccottet, le vice-champion du monde de sifflet 2018 fera vibrer le Temple de La Tour-de-Peilz le 8 mars, sur invitation de l'Association des Concerts Clef de Voûte, dans le concert «Ne sifflez pas l'organiste!»

«Guy-Baptiste m'a demandé si je pouvais siffler La Foule d'Edith Piaf, se réjouit le musicien français. Mais aussi des œuvres de Gabriel Fauré, Le Colibri d'Ernest Chausson, une danse hongroise de Brahms. Dans une église, l'acoustique se prête à véhiculer l'instrument sifflé, parce que c'est très perçant, un peu comme une trompette. Et Guy-Baptiste est un jeune organiste formidable qui aime sortir des sentiers battus et avec qui je peux présenter un programme éclectique et pas seulement un répertoire classique.»

Un don familial

Enfant, Bertrand Causse aimait écouter siffler son père, médecin ORL et grand mélomane. «Mon papa, que j'adorais, se faisait souvent beaucoup de soucis pour ses patients. Souvent nerveux, sombre, il se détendait complètement quand il sifflait, dans l'intimité. Cela m'a motivé naturellement à l'imiter, parce que moi aussi, cela me rendait heureux.»

Pourtant, l'altiste attendra des années avant de faire des

sifflements un instrument à part entière. Il a fait partie de plusieurs groupes et ensembles, contemporains et classiques, dans lesquels il sifflait les partitions durant les répétitions pour réfléchir à leur interprétation. Et puis, les sifflements se sont intégrés aux concerts de son quatuor, discrètement, ont ému les spectateurs de Belgrade lorsqu'il a sifflé le Toréador de Bizet avec un orchestre de chambre.

«Une violoncelliste de l'Opéra de Paris m'a dit que c'était un instrument formidable que personne ne connaissait et qu'il fallait en faire quelque chose, se souvient Bertrand Causse. Je me suis mis à y réfléchir. Et mon papa est décédé deux mois plus tard. Un gros choc, qui m'a poussé à me lancer et à devenir siffleur.» Des problèmes de bras, «une dystonie de fonction, le pire truc qui puisse arriver à un musicien», l'ont forcé à mettre l'alto en pause. Passer plus de temps avec sa famille – il a quatre enfants – devenait aussi une nécessité.

C'était il y a neuf ans et l'instrumentiste ne regrette rien. «Quand je siffle, je me sens totalement libre. Je ne suis pas en compétition avec d'autres pour avoir une place dans un orchestre. Il n'y a rien de politique, c'est de la poésie pure.»

Son premier «vrai» concert en tant que siffleur, «Ne sifflez pas sur la pianiste», s'est déroulé à Paris, lors de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2019. «J'étais accompagné par la pianiste Christine Charreyron. Je me permets de siffler des pièces qui appartiennent au répertoire classique seulement si je sens que je peux y apporter quelque chose de nouveau. Le phénoménal ne m'intéresse pas. Je tente d'apporter la surprise, une autre forme d'écoute.»

«Ne sifflez pas l'organiste!», Bertrand Causse et Guy-Baptiste Jaccottet, Temple de La Tour-de-Peilz, 8 mars à 11h, gratuit avec chapeau à la sortie. [clef-de-voute.ch](#)



Scannez pour ouvrir le lien

En bref

CHAMPÉRY

Pistes de ski sous les tropiques

De Planachaux jusqu'au village, la programmation musicale éclectique se déploiera sur 5 lieux. Des artistes aux influences disco, house, soul et afro-latines se succéderont jusqu'au coucher du soleil. Du 7 au 9 mars, la 2^e édition du Planach' Festival ambiance-ra le Val d'Illeaz avec des grooves irrésistibles et des rythmes envoûtants. Accès libre. [NDE](#)

Un vent nouveau souffle aux Éditions de l'Aire

Littérature

Plus d'une année après la mort de son fondateur Michel Moret, l'enseignante veveysanne est reprise par un duo. L'opportunité de donner un coup de «peps» à cette grande maison romande.

Noémie Desarzens
ndesarzens@riviera-chablais.ch

À l'image des travaux entrepris en façade, les Éditions de l'Aire sont actuellement en chantier pour assainir leurs fondations. Datant de 1928, la vieille bâtisse qui les abrite est actuellement entourée de bâches et d'échafaudages. Une phase de mue nécessaire pour la remettre à neuf et préserver ce patrimoine industriel veveysan.

De cette chrysalide émergera un pôle littéraire, qui accueillera en son sein les Éditions de l'Aire, la Maison de la poésie et un troisième projet littéraire «qui sera révisé en temps voulu», confirme le directeur du Conseil d'administration Eligio Novello.

La direction a été confiée aux Lausannois Nathan Maggetti, 26 ans, et Lucie Tardin, 30 ans. «Nous avons débuté ensemble le 1er octobre 2024, précise Lucie Tardin. Durant une première phase de transition, notre mission a été de reprendre les affaires courantes et de publier les ouvrages déjà lancés.»

«Publier moins, mais mieux»

L'ancien patron des Éditions de l'Aire, décédé à la fin du mois de décembre 2023, a publié près de 1'500 titres en 45 ans d'activité. Connue pour son rythme de



Nathan Maggetti et Lucie Tardin forment le nouveau duo à la tête des Éditions de l'Aire. | Éditions de l'Aire

publication plus que prolifique, la nouvelle direction souhaite dorénavant réduire la voilure. L'entreprise, qui reposait auparavant entièrement sur les épaules de son fondateur, vit une phase de transition tout en s'inscrivant «dans la continuité» de la ligne de Michel Moret.

«D'une cinquantaine d'ouvrages publiés chaque année, nous allons passer à une quinzaine de publications par an, dont un tiers dédié aux ouvrages du fonds, et les deux autres tiers à des nouveautés», confirme Nathan Maggetti. «En résumé, notre objectif est de publier moins, mais mieux, avec un accompagnement réel des auteurs», complète sa collègue. Leurs objectifs: se focaliser sur la littérature et réduire le nombre de collections. «Nous nous sommes vu attribuer la mission de valoriser le fonds de la maison, tout en donnant aussi de la place à des voix plus jeunes», précise Lucie Tardin.

Après quelques mois de réglages et de prise en main, le nouveau duo voit le bout du tunnel. «Nous terminons actuellement la mise à jour des différents

dossiers, souligne Nathan Maggetti. La prochaine rentrée littéraire devrait refléter notre ligne éditoriale.»

Assainir la Maison

Le premier grand défi des Éditions de l'Aire, c'est de renouveler le fonctionnement interne et d'équilibrer ses finances. «Nous

remontons une pente raide, certifie Eligio Novello. Nous sommes prudemment fixés un délai de 3 ans pour assainir définitivement la Maison, la développer à nouveau, et lui redonner sa place sur la scène éditoriale romande.»

Autre point d'achoppement: la gestion du stock. Notion abstraite, elle prend une toute autre dimension lorsque l'on visite les locaux. Initialement dépourvu d'inventaire numérique, le stock se trouve dans une grande pièce jouxtant le bureau. Nous nous retrouvons face à plusieurs étagères, entièrement remplies de sacs de livres, qui constituent le patrimoine désormais identifié, inventorié et classé de la Maison. Un dédale pour tout œil non averti.

«Tout reposait sur Michel Moret et sa mémoire. Il faut désormais des outils plus adaptés pour rationaliser notre logistique», explique Nathan Maggetti. «La valorisation de ce patrimoine et l'ouverture de nos murs au public, ce sont les deux derniers chantiers qui nous attendent», conclut Lucie Tardin avec confiance.

Une direction bicéphale

Après une période mouvementée, le calme semble être de retour dans la maison d'édition. Nommés à la direction de l'enseignante veveysanne, Lucie Tardin et Nathan Maggetti ont repris ensemble la barre éditoriale.

Traductrice littéraire et médiatrice culturelle, Lucie Tardin s'est vu proposer la reprise de la Maison, dans l'optique de valoriser le fonds et accompagner les nouveautés littéraires. «Je ne me sentais pas à l'aise de reprendre les éditions toute seule, relève l'éditrice. L'idée d'une co-direction s'est très vite imposée. Nathan et moi, nous sommes très complémentaires. C'est un atout.»

Après des études en français et histoire à l'Université de Lausanne, Nathan Maggetti a assisté Michel Moret en 2023 et travaillé pour différentes institutions culturelles en Suisse romande. De stagiaire à directeur, pas le temps de réfléchir à cette opportunité. «Il y a tellement à faire, nous avons peu le loisir de mesurer notre situation!»

Tribulations d'une famille démeublée

Vevey

Fable burlesque dénonçant les outrances du consumérisme: la nouvelle création de Philippe Cohen, «La lamentable histoire de la famille qui a ruiné Ikae», est à découvrir au Pantographe.

Alice Casparly
redaction@riviera-chablais.ch

Quand il faut commencer à se débarrasser de tout mobilier inutile, où faut-il s'arrêter? Avec «La lamentable histoire de la famille qui a ruiné Ikae», cette interrogation invite à une réelle réflexion autour des problématiques de la surconsommation et du déboisement.

«L'idée m'est venue en évoluant dans les grandes surfaces du meuble et dans les

déchetteries, explique le metteur en scène Philippe Cohen. Malgré la tendance actuelle du recyclage, il y a une espèce de prolifération de la consommation et du gaspillage.» Après une première à Genève, cette création résolument originale et drôle, signée par la compagnie Confiture, débarque à Vevey du 18 au 30 mars.

Sobriété radicale

Sur scène, cinq comédiens (Philippe Cohen, Marie-Stéphane Fidanza, Claudia Lachat, Véronique Mattana et Olivier Lambelet) incarnent une famille en proie à des problèmes financiers. Pour y parer, les enfants vont tenter de se débarrasser de presque tout leur mobilier. Cette décision crée moult malentendus et rebondissements au sein de la maisonnée. Deux générations se font face, créant des quiproquos entre les enfants branchés et leurs parents complètement largués.

Délestés de toutes leurs possessions, les personnages commentent ensuite à mimer leurs gestes, faisant par exemple



Le casting au complet, de g. à dr.: Olivier Lambelet, Philippe Cohen, Marie-Stéphane Fidanza, Claudia Lachat et Véronique Mattana. | M. Marie

semblant de s'asseoir. Une pantomime pour rester un brin «civilisés». Au fur et à mesure de la trame, le plateau se dénude et la famille développe une forme olympique.

Ce phénomène prend de l'importance, car le fils, influenceur notoire, dénonce la prolifération de la consommation sur les réseaux sociaux en prônant leur nouveau mode de vie atypique.

«Face à l'ampleur que prennent ses publications en ligne, on leur envoie une négociatrice de la grande surface scandinave pour éviter tout scandale», dévoile le metteur en scène.

Derrière son côté décalé et burlesque, «La lamentable histoire de la famille qui a ruiné Ikae» interroge. A-t-on la force de résister à la grosse machine industrielle? Est-ce que cela peut avoir une influence? «Dans le théâtre, on pose des questions. Puis on balance nos personnages dans les contradictions de notre société. Pour que les gens s'amusent un peu de l'absurdité dans laquelle on se trouve», conclut Philippe Cohen.

«La lamentable histoire de la famille qui a ruiné Ikae», du 18 au 30 mars 2025, Théâtre le Pantographe (Av. Reller 7, 1800 Vevey). [www.lepantographe.ch](#)



Scannez pour ouvrir le lien

Le bouurlingueur qui aimait les histoires d'eau



«Lent de caractère», comme il le dit lui-même, Henri Bell peaufine chaque détail de ses toiles.

| R. Brousoz

Le Bouveret

Colorées et simples en apparence: les toiles naïves d'Henri Bell respirent la tranquillité.

Un calme qui ponctue une carrière animée, où se sont mêlés CIA, fart à ski et vache Milka.

Rémy Brousoz

rbrousoz@riviera-chablais.ch

Vous aurez beau chercher parmi tous les tableaux d'Henri Bell, il n'en existe aucun qui soit dépourvu d'eau. Un peu comme si toutes ses toiles étaient reliées par un long fil bleu. On dira que c'est à l'image de sa vie, lui qui a toujours vécu proche de l'élément aquatique.

C'est d'ailleurs dans sa maison du Bouveret, à quelques pas de la digue du Rhône, que le nonagénaire nous accueille, tablier blanc, foulard rouge. Une chambre transformée en atelier, où il passe de longues heures à composer ses paysages colorés, qu'il qualifie volontiers de «naïfs». Des lacs,

des rives, et toute la foisonnante vie qui va avec. On lui fait remarquer qu'il y a beaucoup de cygnes dans ses tableaux. «Oh, ça fait des jolies taches blanches», répond-il tranquillement, un reste d'accent alémanique dans la voix.

Car c'est au bord d'un fleuve à l'âme germanique qu'Henri Bell a passé son enfance. Né en 1933 à Widnau dans le canton de Saint-Gall, il fait un apprentissage de commerce. «Vu que ça ne payait pas assez, j'ai tenté un brevet de comptable. Mais les chiffres, ça ne m'a pas plu.» Son vrai truc à lui, ce sont les langues. «J'ai toujours eu de la facilité en anglais.» Le jeune homme d'alors met le cap sur Genève, où un job l'attend.

Du volant aux pinceaux

Et comme si l'horizon lémanique ne lui suffisait pas, c'est sur les bords de la Méditerranée qu'il se laisse ensuite emporter. Dans la ville catalane de Tarragone, il officie durant deux ans comme correspondant dans les transports maritimes. Il y donnera ses premiers coups de pinceaux, un peu par hasard, d'ailleurs.

«J'étais copain avec le peintre Tomas Olivari, qui peignait au bord de la mer et vendait ses toiles aux touristes, se souvient le Chablaisien. Vu que j'avais une voiture, c'est moi qui le conduisais là-bas. Un jour, il m'a prêté une toile et des couleurs. J'ai essayé, et ça m'a plu.»

Au service de l'Ouest

Henri Bell restera encore deux ans en Espagne, œuvrant cette fois au sein de Radio Liberty, la chaîne propagandiste américaine chapeauté par la CIA. En cette période de guerre froide, d'énormes antennes sont installées à Playa de Pals sur la Costa Brava. L'objectif était alors de diffuser des émissions à destination des pays du bloc soviétique. Le peintre amateur s'occupe de la liaison administrative entre Américains et Espagnols.

De retour en Suisse, il s'installe à Ouchy, où il vivra notamment sur son bateau. La suite de sa carrière le conduira aux Jeux olympiques de 1968 à Grenoble. «Je travaillais pour la marque Toko comme conseiller en fartage», sourit-il. Et du monde du ski, il passera enfin à celui du chocolat, dans le secteur marketing de l'entreprise Suchard. «J'ai défendu la vache Milka. Après sa création en 1972, il fallait faire en sorte que les pays européens acceptent cette image plutôt originale.»

Pas si enfantin que ça

Sans avoir jamais abandonné ses pinceaux, c'est à la retraite que le Bouveroud se consacra véritablement à la peinture. Une activité dans laquelle il se laisse

porter par son instinct, en suivant sa seule imagination et ses souvenirs. «Je n'ai jamais appris les Beaux-Arts. J'invente des ambiances, je peins des compositions qui me plaisent», explique celui qui a notamment exposé à la galerie Reveysanne de l'Association Romande pour la Valorisation des Arts (ARVA).

À première vue, on pourrait trouver un côté très enfantin à ses toiles. À première vue seulement. «Je ne dirais pas que ça ressemble à ce que ferait la main d'un enfant», estime son épouse Chantal, qui relève son sens de la précision. «Quand il représente une voile de bateau, on dirait qu'il sent le vent dans cette dernière.»

Chaque toile lui prend beaucoup de temps. «Je travaille lentement, car je suis lent de caractère», lâche celui qui jadis se faisait appeler «Henri d'Ouchy». Mais n'allez pas lui parler d'un quelconque plaisir méditatif quand il est à son chevalet. «Si je peins trop longtemps, ça me fatigue!» La vraie satisfaction à ses yeux? «C'est le produit final, le tableau qui dit quelque chose, en tout cas à moi.»

En sortant de chez Henri Bell, la pluie de février se remet à tomber. Encore de l'eau... On n'en est même pas étonné.



L'artiste chablaisien peint uniquement d'après son imagination. En résultent des ambiances comme ce paysage lémanique hivernal. | DR

Culture et médias : ça va jazzer à Bex



Le comité du Point Jazz: Bernard Gallarotti (devant), Natacha de Santignac, Christophe Saia, et Zoé Gallarotti, avec leur parrain Fernand Tinturier (debout, deuxième depuis la gauche)

Musique

Le magazine «Le Point Chablais» organise ces vendredi et samedi un événement consacré au jazz et à la place des productions culturelles dans la presse locale.

Patrice Genet

pgenet@riviera-chablais.ch

C'est peu de dire que Bex entretient avec le jazz une histoire particulière. Porté

notamment en son temps par la bien nommée Cave à Jazz et par le fameux Old Style College Band

des Gérard «Tsaouin» Desarzens (trombone) et Fernand Tinturier (saxophones, trompette), le genre cher aux Louis Armstrong, Sidney Bechet et autre Cab Calloway renaît le temps d'une fin de semaine. Ce sera vendredi et samedi à Bex à l'enseigne du Point Jazz, pour cinq concerts entre jazz New Orleans et jazz manouche.

«Avec les années, l'engouement pour l'organisation d'événements liés à cette musique s'est essouffé. Nombre d'entre eux ont disparu, au grand regret des habitants. C'est la raison qui nous pousse à relancer la machine», rebobine Zoé Gallarotti, rédactrice en chef du Point Chablais. Fondatrice de ce magazine local dédié à l'actualité d'Aigle et de Bex, la journaliste se souvient avoir été initiée au jazz par son père. «C'est une musique iconique et intemporelle qui me touche beaucoup, explique-t-elle. Durant les premières années du <Point Chablais>, des concerts avaient été organisés dans plusieurs établissements bellerins. Cela avait été incroyable. On a eu envie de revivre ça en créant ce concept qui nous avait tant plu.»

La presse, une ouverture sur le monde

Partant du constat que les manifestations culturelles n'avaient «que peu de visibilité», Zoé Gallarotti a également imaginé une

table ronde, intitulée «L'importance des médias locaux dans la diffusion de la culture», afin de «mettre en lumière le travail effectué par les journalistes, leurs liens avec le tissu local, et comment ils contribuent à valoriser les manifestations de leur région». Ce rendez-vous rassemblera des acteurs de la vie culturelle locale. «Même après 16 ans d'existence du magazine, on doit courir après les sociétés pour que leurs manifestations puissent être annoncées dans nos pages, déplore la rédactrice en chef. Les critiques de films, de livres, de théâtre se perdent. Et on peine à faire lire le journal aux plus jeunes. Quand un enfant n'a pas cette notion de la lecture, c'est une ouverture sur le monde qui lui manque.»

Ayant à cœur de toucher toutes les générations, le comité – dont le musicien bellerin Fernand Tinturier est le parrain – a ainsi organisé un concours d'écriture avec une classe de dernière année scolaire. Les élèves ont eu pour mission d'écrire un article pour annoncer le Point Jazz. L'article vainqueur a été publié dans l'édition tous ménages de février et tous les textes seront exposés à l'Ancien Stand de Vauvrisse samedi après-midi, aux côtés d'un projet visuel mené par les classes d'accueil de Bex, composées d'élèves migrants et requérants d'asile.

En bref

MONTREUX

Santana et Richie de retour au Jazz



Archives - 24 heures

Carlos Santana opère son grand retour au Montreux Jazz Festival (MJF). Son Oneness tour y fera escale le 18 juillet. Voilà 9 ans que le guitariste virtuose n'avait pas placé de riffs sur la Perle de la Riviera. Ce sera le 12^e passage du septuagénaire, auteur du sensationnel «Abraxas», au festival. Le premier fut en 1970 au Casino Kursaal. Quittant Las Vegas cet été pour une tournée européenne, Lionel Richie donnera un concert à Montreux le 10 juillet. L'auteur iconique de «Hello» et «Say you, Say me» s'est déjà produit trois fois dans le cadre du festival. La direction du MJF rendra publique la programmation de la 152^e édition (4-19 juillet) et ouvrira la billetterie le 10 avril. **CBO**

Le programme

Vendredi 7 mars

– 15h concert de l'Old Jazz Trio (EMS Résidence La Grande Fontaine)

– 20h concert Macadam & Riviera Jazz Connection (Mines de Sel)

Samedi 8 mars

– 16h30 Table ronde «L'importance des médias locaux dans la diffusion de la culture» (stand de Vauvrisse)

– 20h concert du Chicago Boys Band (Grotto 04)*

– 20h concert de The Echoes of Django (Colonie Italienne)

– 21h concert de l'Old Style Jazz Band (caveau place de l'Orme 3)

Plus d'infos: pointchablais.ch/



Scannez pour ouvrir le lien



Le soin apporté aux costumes est une marque de fabrique bien montheysanne.



Le prince Pierrot 1er a régné avec une majesté toute colorée.



Après le cortège, place à la traditionnelle et féroce bataille de confettis!



Une vingtaine de chars ont pris part au défilé.



La relève ne manque pas au sein des Piit Bulh, qui accueillent des enfants à partir de 5 ans.



Sourires et maquillages étaient au rendez-vous de ce dimanche printanier.



Après avoir sorti les chars du hangar, les vieux tracteurs ont ouvert le défilé.

Monthey

Un carnaval à paillettes

Dimanche 2 mars 2025

La 152e édition du Carnaval de Monthey, qui s'est terminée hier, était placée sous le thème «Clubbing». Retour sur le Grand Cortège de dimanche, qui a rassemblé une quarantaine de chars et de groupes sous un soleil éclatant.

Photos: **T. Ebener - Carnaval de Monthey**



Cette année marquait l'inauguration de nouveaux costumes pour la Guggenmusik Piit Bulh.



Du soleil et une super ambiance, quoi de mieux?



Les Jeux olympiques de Paris et leur cérémonie ont aussi eu le droit à leur clin d'oeil.





Adobe Stock

La recette de
Gordon

Les Brownies du chef!

Ingrédients

- Une pincée de sel
- 30 g de farine
- 75 g de sucre
- 75 g de beurre
- 125 g de chocolat
- 1 sachet de sucre vanillé
- 2 œuf

Préparation

1. Faites fondre le chocolat cassé en morceaux avec le beurre.
2. Pendant ce temps, battez les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
3. Ajoutez la farine, le sucre vanillé, et ajoutez le chocolat.
4. Versez le tout dans un moule, et enfournez à 180°C (thermostat 6) pendant 15 min.
5. Bonne dégustation!



C'est vous le chef!

Vous êtes le roi ou la reine des lasagnes? Tout le monde redemande votre couscous? Partagez avec nous votre recette incontournable!

Envoyez un e-mail à pagelecteur@riviera-chablais.ch avec les ingrédients nécessaires, les étapes de préparation, le temps requis, le nombre de personnes pour lesquelles la recette est prévue, et n'oubliez pas d'ajouter une photo alléchante. Assurez-vous que votre recette ne dépasse pas 900 signes et n'oubliez pas de la signer.



VOTRE COURRIER!

Adressez-nous votre courrier*:

pagelecteurs@riviera-chablais.ch ou par Poste:
Journal Riviera Chablais, Ch. du Verger 10, 1800 Vevey

Au sujet de l'article «Premiers pas vers une stratégie de formation au numérique»
édition 190 - 12 février 2025

DU BON USAGE DE NOUVEAUX OUTILS INFORMATIQUES

Dans l'édition du 14.2.25, les lecteurs ont pu apprendre qu'un postulat a été déposé puis voté lors du Conseil communal du 5.2.25 pour renvoi à la Municipalité. Ces lecteurs auraient aussi pu être informés d'autres points. En effet l'article tire indirectement à propos raccourcis sur l'absence d'actions concrètes de la Municipalité boélande et de celle de l'EPS de La Tour-de-Peilz (qui représente l'École Obligatoire vaudoise).

Lors de l'entrée en matière du postulat de M^{me}. V. Python, M. Y. Kraehenbuehl a pris la peine d'informer le Conseil communal sur ce qui se travaille au sein d'un Conseil d'établissement communal dénommé «quart» parents composé d'un municipal, du personnel scolaire, de la société civile et de parents d'élèves. Ainsi les lecteurs auraient pu apprendre:

- qu'un travail a été lancé il y a un an par M. Falconnier, conseiller école-famille, avec divers acteurs de la vie scolaire boélande, afin d'éditer pour la rentrée 2025/26 une brochure imprimée et en ligne (multilingues) en faveur de tous les parents d'élèves. Celle-ci traitera de différents thèmes,

suite à un sondage de novembre 2024, dont celui des écrans, des jeux vidéo, d'Internet et des réseaux sociaux;

- que le quart parents a déjà organisé une conférence sur le harcèlement en milieu scolaire, offerte à toutes et tous. D'autres suivront sur le cyberharcèlement ou les écrans;

- que la postulante a été invitée à rejoindre le quart parents;

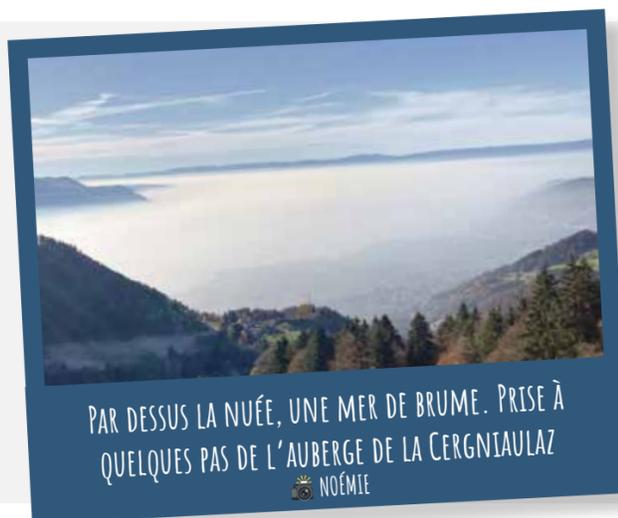
- que M^{me}. V. Python écrivait: «Le temps total passé devant les écrans à l'école devrait être estimé et limité en fonction de l'âge, tenant compte du temps d'exposition moyen en dehors de l'école.»

Le dernier point m'interpelle, car il en va aussi de la responsabilité des parents de gérer ce temps «écran» s'il est admis que l'école se limitera au minimum nécessaire pour être efficient.

M. Tobler, conseiller communal, économiste d'entreprise et enseignant retraité.

CONDITIONS:

Les courriers, qu'ils soient un coup de gueule ou un coup de cœur, doivent être concis, avec un maximum de 500 signes (espaces compris), et traiter de sujets relatifs à la région de Riviera ou Chablais. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier les courriers qui ne respectent pas cette condition, ainsi que ceux contenant des propos injurieux, impolis ou diffamatoires.



Partagez avec nous vos plus belles photos de la région!

Envoyez votre photo accompagnée d'une légende (max. 30 signes) mentionnant le lieu et votre nom à pagelecteurs@riviera-chablais.ch

Votre avis compte!

Découvrez les résultats des sondages publiés cette semaine sur notre compte Instagram:



Résultats du sondage du 27 février 2025

Une innovation géniale!	50%
Une avancée encore trop couteuse	00%
A développer dans plus de stations	50%

Vous souhaitez réagir à notre sondage? Écrivez-nous à pagelecteurs@riviera-chablais.ch



Ne manquez rien de nos exclusivités et sondages inédits: suivez-nous dès maintenant sur Instagram [@rivierachablaishebd](https://www.instagram.com/rivierachablaishebd)

Numéros d'urgence et services

- Médecins de garde (centrale tél.):** 24/24h, 0848 133 133
- Urgences vitales adultes et enfants:** 24/24h, 144
- Urgences non-vitales adultes et enfants:** 0848 133 133
- Urgences dentaires:** 24/24h, 0848 133 133
- Urgences pédiatrie:** 24/24h, 0848 133 133
- Urgences psychiatriques:** 24/24h, 0848 133 133
- Urgences gynécologiques et obstétricales:** 021 314 34 10
- Urgences vétérinaires EVC Aigle:** 058 122 22 22
- Empoisonnement/Toxique:** 24/24h, 145
- Police:** 24/24h, 117
- Urgences internationales:** 24/24h, 112
- La pharmacie de garde la plus proche de chez vous:** 0848 133 133
- Addiction suisse:** lu-me-je, 9h-12h, 0800 105 105
- Alcooliques anonymes:** 079 276 73 32
- FRAGILE Suisse:** 0800 256 256

L'horoscope

de la semaine

par Melin

Bélier

21 mars - 19 avril

Vous allez mener une action afin de résoudre un souci lié au passé. Cette erreur pourra être réparée, ce qui vous permettra d'avancer en toute confiance.

Taureau

20 avril - 20 mai

Vous allez retrouver vos manches afin de récolter les fruits de vos efforts. Alors restez lucide, planifiez vos actions et mûrissez vos décisions.

Gémeaux

21 mai - 21 juin

Vos sentiments à l'égard d'une personne seront profonds, puissants et partagés. Une grande histoire s'annonce et de beaux projets seront lancés.

Cancer

22 juin - 22 juillet

Les événements auxquels vous serez confronté.e se rattachent aux amis, au conjoint, à la famille. Ce qui vous incitera à verbaliser vos émotions et vous permettra de dénouer la situation.

Lion

23 juillet - 22 août

Vous aurez l'ambition de dominer votre monde et de contrôler les événements. À vous d'accompagner les prévisions par des démarches à même de forcer le destin.

Vierge

23 août - 22 septembre

Vous allez jouir des bienfaits d'une situation qui va tourner à votre avantage. La chance va vous sourire et une surprise vous attend!

Balance

23 septembre - 23 octobre

Vous allez vivre des choses imprévues cette semaine. Mais rien de négatif, les astres vont vous obliger à réagir et à changer d'attitude ou de point de vue.

Scorpion

24 octobre - 22 novembre

Votre cadre va changer, un mouvement va se mettre en marche. Un déplacement sera annoncé, vous partirez en voyage, à moins de recevoir la visite de personnes éloignées.

Sagittaire

23 novembre - 22 décembre

Vous allez devoir jouer un rôle actif dans la réalisation de projets, vous impliquerez plus pour triompher. Votre concentration sera mise à contribution.

Capricorne

23 décembre - 20 janvier

Vous aurez de la peine ces prochains jours, un chagrin profond qui sera provoqué par des échanges contrariants. Un sentiment d'amertume va dominer.

Verseau

21 janvier - 19 février

Il y aura de la bagarre, des accrochages sont à craindre, pouvant conduire à la rupture si aucun compromis n'est trouvé. Clarifiez la situation!

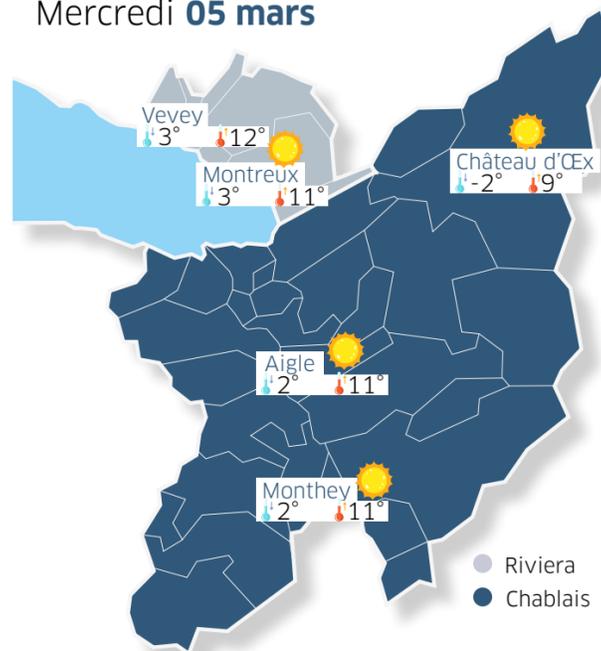
Poissons

20 février - 20 mars

Vous aurez de l'énergie à revendre, vous développerez votre potentiel et un pari sera gagné. Votre victoire sera légitime et vous en éprouverez une grande fierté.

Météo

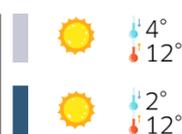
Mercredi 05 mars



Jeudi 06 mars



Vendredi 07 mars



Samedi 08 mars



Dimanche 09 mars



Lundi 10 mars



Mardi 11 mars



Jeux

Mots fléchés

CARDAMINE VEGETATION DE MAQUIS	CERTAIN TRÈS PRIS	NÉCESSAIRES ÉTOFFE DE SOIE	SITUATION TÊTE D'AÉRONEF	DRAPS PROTÉCTEURS	POUR « ÉGAL » LIEU DE DÉLICÉS
PULVÉRISER HOMME TRÈS PIEUX			ESPACE DE DAMIER	C'ÉTAIT TOKYO SECUSSE	AVALE SON ACTE DE NAISSANCE
APPRIS STIMULANT	IRRÉPRÉHENSIBLE DÉVIDOIR À COCON		PARMI LES POSSESSIFS	HARPON POUR LES GROS POISSONS	
SORTIS CHIFFRE IMPAIR	OISEAU AGRÉABLE À REGARDER	ORIGINAIRE COLÈRES D'AUTREFOIS	TRAVAUX DE LYCÉEN LETTRES DE CUBA	SYMBOLE DU FER OPUS ORIFICE D'UN CANAL	
STUPÉFIA SAISON		GRANDES ET MINCES PERSONNEL	CHANGEA DE TON CHROME		
CONTENANT À THÉ DÉFUNTE			ENCOCHES	CHEVILLE DE GOLFEUR	

Solutions

6 7 1 5 2 9 4 8 8 6 9 8 1 0 7 2 9 9 5 8 2 7 6 7 0 1 9 2 1 9 7 6 8 9 8 7 7 6 7 9 8 2 6 5 1 8 9 6 1 7 2 5 2 7 3 1 2 7 7 3 9 8 8 6 7 7 5 3 8 8 1 4 5 2 4 3 1 7 1 7 2 5 8 9 6	5 3 7 9 1 6 8 9 7 2 6 1 2 8 5 7 9 9 5 7 8 7 9 5 7 2 6 0 1 0 9 5 6 2 2 1 7 9 7 3 1 2 8 5 8 5 9 8 6 2 1 7 7 9 6 9 9 8 6 6 9 4 5 8 2 3 7 1 8 7 3 6 1 6 1 4 5 2 5 2 1 7 4 3 8 9 6	8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9	8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
---	---	---	---

Mots croisés

- HORIZONTALEMENT**
- Large voie de communication urbaine.
 - Bande de lumière perçue par les médiums. Plus de la première jeunesse.
 - Moyen de ralentir. Base de ferments.
 - Service militaire du Moyen Age. Collection de pus.
 - Arbustes dérivés de l'églantier.
 - Privée de son chef. Cale d'une pièce cylindrique.
 - Substantive.
 - Mise hors d'elle.
 - Mollusque proche de la prairie. Du balai !
 - Distribué en différents lieux.
 - Centre de production. Cheville utilisée par un golfeur.
 - Il était chargé de maintenir la discipline générale dans un lycée.
- VERTICALEMENT**
- Traiter avec une moquerie outrageante. Dépouvu de pitié.
 - Mammifère à la marche plantigrade. Mot de comparaison.
 - Conduits urinaires. Versants abrupts.
 - Genre poétique médiéval. Anciennes Turques.
 - Narine de cheval. Courroie maintenue par un cavalier.
 - Se rend. Dans un futur proche. Eu en tête.
 - Provoque un sentiment d'impatience. Poissons d'eau douce proches du saumon.
 - Mises de côté. Forme d'avoir.
 - Etre vénéré. Canaux d'eau de mer.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

Sudoku

Facile

				3				6
	7	3	6	9	1			5
	9		5	8		3	7	1
	1	2	8					
9	5	3	6	7			2	4
4	7	1						3
1	3	9	2				4	8
7		6					1	
	4	8				7		5

Difficile

	3		5				9	
			4				5	
			6	3				
3	4			1	9		8	
1					7		4	
		6		4			2	
	1							
5	2	7						
8			6					3

Big bazar

Reconstituez trois mots de huit lettres sachant que les lettres doivent se toucher et qu'elles ne peuvent être utilisées qu'une seule fois pour un même mot.

N	C	A	F
O	L	L	I
T	M	A	N
N	E	U	Q



50 ans de chefs-d'œuvre gravés à Montreux

Musique

Le Mountain Studio a été créé par un Suisse visionnaire et son épouse, une chanteuse aux 3 Grammy Awards. Les Stones, Bowie, Queen, qui l'a acquis, y ont enregistré.

Christophe Boillat

cboillat@riviera-chablais.ch

Le Mountain Studio est l'une des plus belles pages de l'histoire musicale suisse. Ce studio, fermé, aurait célébré ses 50 ans cette année. Pendant son existence, il fut le plus important du pays et reconnu largement à l'international, puisque des artistes majeurs européens, américains et même australiens, y ont enregistré et/ou mixé leurs œuvres.

Cette belle réalisation est née de la rencontre et de l'union d'Alex Grob, un Suisse allemand actif dans le domaine musical, et d'Anita Kerr. Chanteuse, compositrice, arrangeuse et productrice américaine, elle est une vedette aux États-Unis, forte de 3 Grammy Awards. Elle a notamment collaboré avec le guitariste superstar Chet Atkins, et le célèbre compositeur de «Pretty Woman» Roy Orbison.

«Alex Grob, qui travaillait pour le label RCA dans les années 1960, gérait des tournées d'artistes, dont celles de notre mère», relate Kelley Kerr, la cadette des deux filles d'Anita. «Ce fut un coup de foudre immédiat», renchérit sa sœur Suzanne. Résultat: la vedette de Memphis quitte son mari en 1965 et rejoint Alex avec ses deux filles dans le canton de Vaud, à Commugny.

«Fonder un studio d'enregistrement, c'était le grand projet d'Alex Grob. Son nouveau bébé», poursuit Suzanne. Avec Anita, ils trouvent le financement de 2 millions de francs nécessaire, s'installent à Montreux par opportunité car la ville tourne déjà autour de l'industrie musicale, et le font installer dans le nouveau Casino, reconstruit après l'incendie de 1971. «Anita Kerr, Alex Grob et leur studio, voilà bien une chance de plus pour Montreux!», s'enthousiasmait alors Pierre-Alain Luginbuhl, rédacteur en chef de L'Est vaudois.

Anita continue de composer, chanter et se rend régulièrement à Londres pour collaborer

avec son ingénieur du son, John Timperley. L'artiste américaine le convainc de venir à Montreux pour travailler avec elle au Mountain Studio, le plus moderne et performant de Suisse. Il débarque flanqué d'un tout jeune assistant, un certain David Richards.

«J'allais au gymnase à Vevey. Nous sommes restés tous ensemble sur la Riviera quelques années. C'était bien. Nous allions assister aux concerts du festival de jazz, se souvient Suzanne qui enregistrerait des chœurs sur les disques de sa maman. Elle conseillait Alex qui la consultait pour toute la partie musicale». Plus jeune, Kelley, dès la sortie de l'école à Montreux, «rejoignait maman au studio». Les deux sœurs ont fait leur vie en Suisse. Anita, créative jusqu'au bout, y est décédée en 2022. Alex vit dans un EMS dans le canton de Genève.

Groupe légendaire d'entrée

Coup de pouce du destin ou pas, le studio, qui fonctionne bien, accueille un an après sa création pas moins que les... Rolling Stones. Le gang de Jagger-Richard, en pleine reformation après le départ de Mick Taylor, vient finir l'enregistrement de son album Black & Blue, assez atypique dans leur discographie. Le passage des Anglais ne laisse pas indifférent dans la région... Notamment un tout jeune homme qui vient de se faire engager au studio: Eugène Chaplin. Le fils de Charlot vante les qualités d'Alex Grob. «C'était un bon vivant, très gentil, qui adorait la musique». Timperley, l'ingénieur du son, quitte Montreux un an plus tard et laisse les clefs à David Richards, assisté par Eugène.

«L'album des Stones a clairement lancé le studio. Du coup, les vedettes se sont succédées. On travaillait dur. J'ai vu passer

Sur les 300 disques enregistrés au Mountain Studio de Montreux, quelques-uns font partie du Panthéon de la musique moderne. Il y a donc **Black & Blue** des **Stones**, avec l'arrivée du guitariste rythmique de **Ron Wood** qui ne quittera plus les **Glimmer Twins**. Aussi le premier album enregistré par **Queen** à Montreux, Jazz avec le complexe **Bicycle race**.



Bowie a beaucoup fréquenté le lieu. Il en est même le **recordman**. Le **Thin White Duke** a commencé en mixant son chef d'œuvre **Heroes**, avec la chanson éponyme, totalement iconique. L'Anglais y a entraîné son acolyte **Iggy Pop**, alors en mal de création, pour le disque de la résurrection de l'**Iguane**, **Blah Blah Blah**.

Concernant le rock progressif, **Yes** a produit un de ses plus grands opus à Montreux: **Going for the One**. À noter que **Rick Wakeman** a enregistré les parties d'orgue à l'église Saint-Martin de Vevey. Un des emblèmes du rock progressif, **Emerson Lake Palmer** a gravé **Works Volume 1**.



Citons encore parmi les incunables **A Kind of Magic** et l'album posthume **Made in Heaven** de **Queen**, le morceau **Bonzo Montreux** de **Led Zeppelin**, **On the Beach** de **Chris Rea**, **1+9+8+2** de **Statu Quo**, **Fly on the Wall** d'**AC/DC**. **Phil Collins**, **Sting**, **Michael Jackson** ont aussi enregistré ou mixé des morceaux au Mountain Studio.

Emerson Lake and Palmer, Aznavour, Polnareff, Hardy et bien d'autres, se remémore Eugène Chaplin. Je suis devenu ami avec Smokie, Rick Wakeman de Yes, avec qui on s'est téléphoné récemment, et Bowie, avec qui je suis parti en vacances». Le génie anglais, qui habitait dans le canton de Vaud, a enregistré

ou mixé 7 albums à Montreux (lire ci-dessus).

Eugène quitte le studio un an après l'arrivée de Queen aux manettes. La bande de Freddie Mercury y a enregistré en 1978 un album, le bien-nommé Jazz. «Le groupe a racheté le studio à Alex Grob en 1979. <Dave> est resté aux commandes et moi je suis arrivée en 1983. C'est Claude Nobs, avec qui je travaillais pour WEA et qui a fait aussi énormément pour la renommée et l'activité du Mountain Studio, qui m'a dit de postuler. J'y suis restée 10 ans», résume Vicky Vocat.

«The show must go on»

Studio manager, Vicky gère les réservations, les mises en relation, l'administratif, et les budgets. «Les quatre de Queen

créaient et enregistrèrent tout ensemble. À parts égales. Ils s'engueulaient beaucoup, mais ça fonctionnait toujours.» De collaboratrice professionnelle, elle noue des relations amicales. «Au début, avec Brian May et Roger Taylor. On se voyait aussi à l'extérieur avec conjoints et enfants. Puis, je me suis occupée principalement de Freddie qui s'est progressivement habitué à Montreux. Qu'il a beaucoup aimée.» Il y a vécu presque jusqu'à sa mort.

En 1993, Richards rachète le Mountain Studio. Huit ans plus tard, il doit partir quand Barrière rachète le casino. L'ingénieur du son

Attalens. Aujourd'hui statufié dans les jardins du casino, Dave Richards décède en 2013, quelques temps après l'ouverture de l'exposition permanente du musée, «Queen, the studio experience», dans le casino.

Le Mountain studio sera bientôt de nouveau sous les feux de la rampe. «Nous allons organiser un atelier spécifique et gratuit cet été au Petit-Palais durant l'édition du festival», annonce Stéphanie-Aloysia Moretti. Programmatrice du Montreux Jazz Festival, elle révèle que «deux étudiants du Département de musicologie de l'Université de Genève démarreront en septembre un mémoire sur le Mountain Studio».



Anita Kerr, Alex Grob, Kelley et Suzanne Kerr.

| K. Kerr



David Richards a façonné le son de plusieurs disques iconiques. | E. Curchod